

LIVRET PÉDAGOGIQUE  
DE L'ÉTUDIANT

# L L CEN C E

2025-2026



## INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ



**Administratives** : du 7 juillet au 30 septembre 2025  
sur le site internet de l'UPEC

**Pédagogiques** : du 8 au 18 septembre 2025  
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité  
du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2025

## EMPLOI DU TEMPS



➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>

## PREMIER SEMESTRE

**Début des cours** : semaine du lundi 22 septembre 2025

**Vacances de la Toussaint** : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025

**Vacances de Noël** : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

**Période des examens** : du lundi 12 au samedi 24 janvier 2026  
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

## DEUXIÈME SEMESTRE

**Début des cours** : semaine du lundi 26 janvier 2026

**Vacances d'hiver** : du samedi 28 février au lundi 9 mars 2026

**Vacances de printemps** : du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2026

**Période des examens** : du lundi 11 mai au samedi 30 mai 2026  
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

## VALIDATION DE L'ANNÉE

**Jury 1ère session** : semaine du 8 juin 2026

**2ème session d'examens** : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2026

**Jury 2ème session** : semaine du 6 juillet 2026

FACULTÉ  
DES LETTRES, LANGUES  
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://llsh.u-pec.fr>

# Sommaire

# 1 LICENCE

## **PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ..... 6**

Présentation de la faculté des lettres, langues et sciences humaines.....	7
Les directrices et directeurs de départements.....	8
Les responsables de L1.....	9
Les secrétariats pédagogiques de départements.....	10

## **ORGANISATION DES ÉTUDES ..... 11**

Dispositifs numériques.....	13
Parcours spécifiques d'aide à la réussite.....	15
Attention au plagiat !.....	16

## **DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS..... 17**

Tableau récapitulatif par semestre.....	19
---	----

### **SEMESTRE 1 ..... 24**

Bloc 1.....	25
Bloc 2.....	44
Bloc 3.....	57

### **SEMESTRE 2 ..... 82**

Bloc 1.....	83
Bloc 2.....	104
Bloc 3.....	115

Précisions sur les enseignements transversaux.....	137
Doubles licences.....	138
Parcours communication.....	140

## **ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ..... 141**

Textes réglementaires.....	142
Régimes général et dérogatoire.....	143-144
Compensation des résultats.....	145
Règles de progression.....	146

## **PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC ..... 148**

## **VOCABULAIRE EN USAGE ..... 152**

A photograph of a modern staircase with concrete walls and a black metal railing. The stairs have wooden treads. A small, cylindrical light fixture is mounted on the wall, casting a warm glow. The text "PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ" is overlaid in white, bold, sans-serif font, with a dotted line underneath it.

# PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

# PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay [doyen-llsh@u-pec.fr](mailto:doyen-llsh@u-pec.fr)

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone [damien.zanone@u-pec.fr](mailto:damien.zanone@u-pec.fr)

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle [dir.formations-llsh@u-pec.fr](mailto:dir.formations-llsh@u-pec.fr)

- recherche : Emmanuel Fureix [fureix@u-pec.fr](mailto:fureix@u-pec.fr)

- relations internationales : Laure Gallouët [laure.gallouet@u-pec.fr](mailto:laure.gallouet@u-pec.fr)

## RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : [ra-llsh@u-pec.fr](mailto:ra-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : [sec.direction-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.direction-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 32

## SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

[scola-llsh@u-pec.fr](mailto:scola-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 - 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

## RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

[international-llsh@u-pec.fr](mailto:international-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 66 86

## BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : [baip-llsh@u-pec.fr](mailto:baip-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

# LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

## DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : [bousch@u-pec.fr](mailto:bousch@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Charlotte COFFIN : [charlotte.coffin@u-pec.fr](mailto:charlotte.coffin@u-pec.fr)

Guillaume MARCHE : [gmarche@u-pec.fr](mailto:gmarche@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : [stephanie.wojcik@u-pec.fr](mailto:stephanie.wojcik@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : [emmanuelle.faure@u-pec.fr](mailto:emmanuelle.faure@u-pec.fr)

Aline GARNIER : [aline.garnier@u-pec.fr](mailto:aline.garnier@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : [nicolas.laubry@u-pec.fr](mailto:nicolas.laubry@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Laura LEMA SILVA : [laura.lemma-silva@u-pec.fr](mailto:laura.lemma-silva@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : [bernard.gendrel@u-pec.fr](mailto:bernard.gendrel@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT - [martin.dumont@u-pec.fr](mailto:martin.dumont@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : [direction.lea-creteil@u-pec.fr](mailto:direction.lea-creteil@u-pec.fr)

Karine LAPEYRE : [direction.lea-creteil@u-pec.fr](mailto:direction.lea-creteil@u-pec.fr)

Roger NJIKI : [direction.lea-creteil@u-pec.fr](mailto:direction.lea-creteil@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Virginie N'DAH-SEKOU : [virginie.ndah-sekou@u-pec.fr](mailto:virginie.ndah-sekou@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

[dep.fle-llsh@u-pec.fr](mailto:dep.fle-llsh@u-pec.fr)

Vera DELORME : [vera.delorme@u-pec.fr](mailto:vera.delorme@u-pec.fr)

Anne-Laure RIGEADE : [anne-laure.rigeade@u-pec.fr](mailto:anne-laure.rigeade@u-pec.fr)

# LES RESPONSABLES DE L1

## DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH  
[bousch@u-pec.fr](mailto:bousch@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Valérie BOURDIER  
[Valerie.bourdier@u-pec.fr](mailto:Valerie.bourdier@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

### Semestre 1

Alexandre BORRELL  
[alexandre.borrell@u-pec.fr](mailto:alexandre.borrell@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Léa PROST-LANÇON  
[lea.prost@u-pec.fr](mailto:lea.prost@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Stéphane MICHONNEAU  
[Stephane.michonneau@u-pec.fr](mailto:Stephane.michonneau@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Béatrice RODRIGUEZ  
[beatrice.rodriquez@u-pec.fr](mailto:beatrice.rodriquez@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LETTRES

Stéphanie GENAND  
[stephanie.genand@u-pec.fr](mailto:stephanie.genand@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Arianna SFORZINI  
[arianna.sforzini@u-pec.fr](mailto:arianna.sforzini@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

site de Créteil  
Antoine SERVEL  
[antoine.servel@u-pec.fr](mailto:antoine.servel@u-pec.fr)  
Sirine FARHAT  
[sirine.farhat@u-pec.fr](mailto:sirine.farhat@u-pec.fr)

## DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

site de Sénart  
Jacqueline LANDI  
[jacqueline.landi@u-pec.fr](mailto:jacqueline.landi@u-pec.fr)

# LES SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES DE DÉPARTEMENTS

## LICENCE 1<sup>RE</sup> ANNÉE

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

## LANSAD

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : [sec.lansad-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.lansad-llsh@u-pec.fr)

## LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales - Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : [sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr)

Tél. : 01 82 69 48 67/66

## SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DE LEA SÉNART (L1, L2, L3)

Bâtiment C, bureau C-303

Email : [sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr)

Tél. : 01 64 13 43 59

## COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : parcours communication : [parcourscom-llsh@u-pec.fr](mailto:parcourscom-llsh@u-pec.fr)

Licence pro & Master : [sec.communication-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.communication-llsh@u-pec.fr)

Tél. : 01 45 17 11 83



A close-up photograph of a person's hand holding a clear pen with a blue grip and a gold nib. The hand is positioned over an open, lined notebook. A silver ring is visible on the ring finger. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is overlaid in large, white, bold, sans-serif capital letters across the center of the image. A horizontal dotted line is positioned below the text.

# ORGANISATION DES ÉTUDES

# ORGANISATION DES ÉTUDES

## INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

### 1<sup>er</sup> temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC ([www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr))  
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE.  
C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

### 2<sup>e</sup> temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.  
Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle  
des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas  
trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des  
examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la  
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première  
quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire  
qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et  
réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

## LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la  
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

# DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

## OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

### ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

**Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :**



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

### CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

### LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

## LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plateforme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « OneDrive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

## SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

# PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

## PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

## RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

### IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.



# ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

**sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.**

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

**LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.**

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous\*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

\* [www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414)

**OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :**

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





# DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

---

# DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE 1<sup>RE</sup> ANNÉE

## BLOC 1

### ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention, ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

## BLOC 2

### ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE/ INITIATION AUX ETUDES EN LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

## BLOC 3

### OUTILS LINGUISTIQUES ET METHODOLOGIQUES

### EXPRESSION FRANÇAISE :

Vous suivez un cours d'expression française pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà.

En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, la **correction de l'orthographe et de la grammaire** (syntaxe, ponctuation, etc.) sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de 1 à 3 points (/20) en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- **Au 1<sup>er</sup> semestre**, pour les travaux sur table, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les travaux faits à la maison, le barème sera appliqué.

- **Au 2<sup>e</sup> semestre**, le barème sera appliqué à tous les travaux écrits.

### NOTES PLANCHER

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

## SEMESTRE 1

UE	 VOLUME HORAIRE HEBDO	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
		<b>BLOC 1 - Enseignements disciplinaires</b>	
<b>UE01</b>		<b>Histoire*</b>	<b>9</b>
1.8.01	3h	Fondamentaux Histoire 1	5
1.8.02	3h	Fondamentaux Histoire 2	4
<b>UE01</b>		<b>LLCER Allemand interculturalité et relations internationales*</b>	<b>9</b>
1.5.01	1h30	Initiation à la traduction 1	1
1.5.02	1h30	Pratique de la langue et renforcement grammatical 1	2
1.5.03	1h30	Théorie politique	2
1.5.04	1h30	Actualités en langue allemande	2
1.5.05	1h30	Histoire culturelle 1	2
<b>UE01</b>		<b>LLCER Espagnol*</b>	<b>9</b>
1.6.01	1h30	Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.02	1h30	Pratique de l'écrit	3
1.6.03	1h30	Syntaxe	3
<b>UE01</b>		<b>Philosophie*</b>	<b>9</b>
1.3.01	2h	Les grandes questions de la philosophie	3
1.3.02	2h	Histoire de la philosophie	3
1.3.03	2h	Lire la philosophie	3
<b>UE01</b>		<b>Lettres*</b>	<b>9</b>
1.2.01	1h30	Étude des genres littéraires	3
1.2.02	1h30	Pratique des exercices littéraires	2
1.2.03	1h30	Atelier de lectures personnelles approfondies	2
1.2.04	1h30	Littérature générale et comparée	2
<b>UE01</b>		<b>LLCER Anglais*</b>	<b>9</b>
1.7.01	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.02	1h30	Littérature anglo-américaine	3
1.7.03	1h30	Civilisation anglo-américaine	3
<b>UE01</b>		<b>Géographie*</b>	<b>9</b>
1.4.01	1h30	Initiation à la géographie	3
1.4.02	3h	Géographie par le terrain	3
1.4.03	1h30	Approches régionales en géographie	3

		BLOC 2 - Enseignement d'ouverture	
<b>UE02</b>		<b>Enseignement d'ouverture / parcours communication</b>	<b>6</b>
1.0.01	1h30	Cours à choisir dans la discipline d'inscription	3
1.0.02	1h30	Cours à choisir dans une autre discipline	3

		BLOC 3 - Outils linguistiques et méthodologiques	
<b>UE03</b>		<b>Lettres</b>	<b>15</b>
1.0.03	1h30	Expression française	3
1.0.04	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.05	1h30	Langue vivante	3
1.2.05	1h30	Langue ancienne	3
1.2.06	1h30	Méthodologie générale du travail universitaire	3
<b>UE03</b>		<b>Géographie</b>	<b>15</b>
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.4.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
<b>UE03</b>		<b>Histoire</b>	<b>15</b>
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.8.03	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
<b>UE03</b>		<b>LLCER Allemand interculturelité et relations internationales</b>	<b>15</b>
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.05	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
1.5.12	1h30	LV1 Allemand pour spécialiste	3
<b>UE03</b>		<b>LLCER Anglais</b>	<b>15</b>
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
1.7.11	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3

<b>UE03</b>		<b>LLCER Espagnol</b>	<b>15</b>
1.0.04	1h30	Expression Française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.04	1h30	LV1 Version	3
1.6.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
<b>UE03</b>		<b>Philosophie</b>	<b>15</b>
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.3.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire	3

**Total****30****SEMESTRE 2**

<b>UE</b>	 <b>VOLUME HORAIRE HEBDO</b>	<b>INTITULÉS DES ECUE</b>	<b>ECTS</b>
		<b>BLOC 1 - Enseignements disciplinaires</b>	
<b>UE04</b>		<b>Géographie*</b>	<b>12</b>
1.4.06	1h30+1h	Populations du monde	4
1.4.07	1h30+1h	Géographie des milieux et de l'environnement	4
1.4.08	3h	Cartographie	4
<b>UE04</b>		<b>Lettres*</b>	<b>12</b>
1.2.07	2h	Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles	3
1.2.08	3h	Étude des textes des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles	3
1.2.09	1h30	Introduction à la linguistique générale	3
1.2.10	1h30	Atelier d'écriture	3
<b>UE04</b>		<b>LLCER Allemand interculturelité et relations internationales*</b>	<b>12</b>
1.5.06	1h30	Initiation à la traduction 2	1
1.5.07	1h30	Pratique de la langue et renforcement grammatical 2	2
1.5.08	1h30	Expression orale et phonétique	1
1.5.09	1h30	Institutions politiques et droit constitutionnel	2
1.5.10	1h30	Relations franco-allemandes	2
1.5.11	1h30	Sociologie politique	2

1.5.12	1h30	Histoire culturelle 2	2
<b>UE04</b>		<b>LLCER Anglais*</b>	<b>12</b>
1.7.05	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.06	1h30	Version	3
1.7.09	2h	Littérature anglo-américaine	3
1.7.10	2h	Civilisation anglo-américaine	3
<b>UE04</b>		<b>Histoire*</b>	<b>12</b>
1.8.04	3h	Fondamentaux Histoire 3	5
1.8.05	3h	Fondamentaux Histoire 4	5
1.8.06	1h30	Culture générale	2
<b>UE04</b>		<b>LLCER Espagnol*</b>	<b>12</b>
1.6.06	1h30+1h30	Littérature hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.07	1h30+1h30	Civilisation hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.08	1h	Version	2
1.6.09	1h	Syntaxe	2
1.6.10	1h	Articles de presse / Grammaire	2
<b>UE04</b>		<b>Philosophie*</b>	<b>12</b>
1.3.05	2h	Philosophie des sciences	3
1.3.06	1h30	Épistémologie et philosophie du langage	3
1.3.07	2h	Philosophie morale	3
1.3.08	2h	Philosophie politique	3

		<b>BLOC 2 - Enseignement d'ouverture</b>	
<b>UE05</b>		<b>Enseignement d'ouverture / parcours communication</b>	<b>6</b>
1.0.06	1h30	Cours à choisir dans la discipline d'inscription	3
1.0.07	1h30	Cours à choisir dans une autre discipline	3

		<b>BLOC 3 - Outils linguistiques et méthodologiques</b>	
<b>UE06</b>		<b>Géographie</b>	<b>12</b>
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3

<b>UE06</b>		<b>Histoire</b>	<b>12</b>
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
<b>UE06</b>		<b>Lettres</b>	<b>12</b>
1.0.08		Projet professionnel personnel	3
1.0.09	1h30	Expression française	3
1.0.10	1h30	Langue vivante	3
1.2.11	1h30	Langue ancienne	3
<b>UE06</b>		<b>LLCER Allemand interculturelité et relations internationales</b>	<b>12</b>
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.11	1h30	Expression française	3
1.5.13	1h30	LV1 Allemand pour spécialiste	3
<b>UE06</b>		<b>LLCER Anglais</b>	<b>12</b>
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.12	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3
<b>UE06</b>		<b>LLCER Espagnol</b>	<b>12</b>
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression Française	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.11	1h30	LV1 Compréhension et Expression orale et écrite	3
<b>UE06</b>		<b>Philosophie</b>	<b>12</b>
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.25	1h30	LV1	3
1.0.26	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
<b>Total</b>			<b>30</b>

# SEMESTRE 1



# BLOC 1

## ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention,  
ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

# SEMESTRE 1

## UE01 – HISTOIRE\*

### 1.8.01 – FONDAMENTAUX HISTOIRE 1



#### Groupe 1 : L'Italie au XX<sup>e</sup> siècle de la Grande guerre au berlusconisme (1915-2011)

Enseignant : A. MORABITO

L'histoire contemporaine de l'Italie, souvent méconnue en France, présente un grand intérêt car la péninsule est au cours de la période un véritable laboratoire politique. Elle passe en effet par différentes périodes caractéristiques, les rattachant toutes à l'évolution générale du XX<sup>e</sup> siècle européen. La première période est marquée par le traumatisme de la Grande guerre et la crise qui s'en suit du régime libéral hérité du siècle précédent (1915-1922). La deuxième période (1922-1943) est centrée autour du régime fasciste dirigé par Benito Mussolini. Ce régime ne cesse de se radicaliser durant son histoire, ce qui l'amène au choix de l'engagement dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne nazie. La troisième période est celle de la difficile naissance de la République italienne, née dans les affres d'une Guerre civile (1943-1945) et dans le contexte tendu du début de ce qui deviendra à terme la Guerre froide (1945-1947). L'avant-dernière période est généralement connue sous le nom de Première République. Elle se distingue à la fois par son instabilité ministérielle chronique (de 1947 à 1992) derrière laquelle se cache une grande stabilité des structures et du personnel politique et par un bouleversement des structures culturelles et sociales, transformant radicalement les cadres traditionnels de la société italienne. Enfin la dernière période (1992-2011) est celle de la remise en cause de ce régime que l'offre populiste incarnée par le magnat des media et du sport Silvio Berlusconi tente de résoudre. Durant tout ce parcours chronologique, l'Italie n'a donc cessé d'expérimenter des formes politiques nouvelles et originales, sur fond de transformations culturelles et sociales d'importance. Le cours se donnera donc comme but de proposer une vision générale de cette histoire riche et complexe, en tâchant de lier entre eux les facteurs politiques, culturels et sociaux.

#### Bibliographie :

Brice Catherine, *Histoire de l'Italie*, Paris, Tempus, 2019, 602 p (chapitres 10 à 13 pour le cours)

Milza Pierre, *Histoire de l'Italie des origines à nos jours*, Paris, Pluriel, 2013, 1104 p. (chapitres 21 à 24 pour le cours).

Foro Philippe, *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, collection U, 2016, 304 p.

Attal Frédéric, *Histoire de l'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, Armand Colin, collection U, 416p.

## Groupe 2 : Histoire de l'Amérique latine au XX<sup>e</sup> siècle

Enseignant : F. OLIVO

Ce cours se propose de donner un aperçu général de l'histoire des sociétés d'Amérique latine, entendue comme l'ensemble des États hispanophones et lusophone du Rio Grande au cap Horn. Les principales évolutions politiques, économiques et sociales de cet espace seront suivies de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, apogée de républiques oligarchiques aux économies fondées sur les exportations, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque tombent les dictatures mises en place dans les décennies 1960-70. Une attention particulière sera portée à la diversité des régimes politiques et de leurs relations avec les sociétés civiles, ainsi qu'à l'inscription du continent dans l'histoire mondiale du XX<sup>e</sup> siècle (crise de 1929, guerres mondiales, guerre froide).

### Manuel de référence pour le cours :

DABÈNE Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2016.

### Lectures complémentaires :

DEL POZO José, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes*, Paris, Nouveau Monde, 2006.  
PALIERAKI Eugénia et THIBAUD Clément, (i)L'Amérique latine embrasée. Deux siècles de révolutions et de contre-révolutions(i), Paris, Armand Colin, 2023.

**Groupe 3** : le descriptif sera donné à la rentrée

## Groupe 4 : Histoire bulgare du 20<sup>e</sup> siècle.

Le cours sera une introduction à l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle à partir de l'exemple de la Bulgarie. Le choix d'un pays a priori peu connu des étudiants n'empêchera pas de traiter les principaux enjeux de la période. L'étude de la vie politique violente au début du siècle permettra ainsi de réfléchir à la question générale du libéralisme en politique. L'étude du difficile développement économique à celle de l'industrialisation. L'étude des Turcs de Bulgarie et des Tsiganes à celle de la constitution des minorités. L'étude de la géographie changeante du pays à celle des frontières et de l'identification des individus. L'idée d'un pays petit et périphérique s'en trouvera interrogée et les étudiants apprendront à travailler un terrain qui ne leur est pas familier.

### Bibliographie :

Eric Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes*, Bruxelles, Complexe, 2003.

Kapka Kassabova, *Lisière*, Paris, J'ai lu, 2021.

*La fête de l'espoir*, film bulgare réalisé par Christo Ganev lors de la libération de l'Algérie en 1962, visible sur youtube.

## Groupe 5 : Histoire de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle

Enseignant : S. MICHONNEAU

Le cours propose une vue générale de l'histoire de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle et permet de consolider des notions fondamentales. Il est structuré chronologiquement autour de dates-repères qui permettent de traiter une thématique centrale. Il alternera pour chaque séance des cours magistraux et des études de document.

**Bibliographie :**

Jean-Pierre Asselain et alii, *Précis d'histoire européenne, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Paris Colin, Coll U, 2003.

Jean Ruhlmann, *Histoire de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 1999.

Thomas Serrier, Etienne François, *Europa. Notre histoire*, Paris, Les Arènes, 2016.

Serge Berstein, Pierre Milza, *Histoire de l'Europe, du XIX<sup>e</sup> s. au début du XXI<sup>e</sup> s.*, Paris, Hatier, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *, 1.8.01 Fondamentaux Histoire 1		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2e session		Épreuve orale : 100%

**1.8.02 – FONDAMENTAUX HISTOIRE 2****Groupes 1 à 5 : Les bouleversements de la première modernité (1492-1653)**

Enseignant : S. Malaprade, M. Boyko, S. Gueye

La chronologie du cours correspond à ce que les historiens appellent la première modernité, qui s'étire de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette période est marquée par deux événements majeurs qui déstabilisent les Européens dans leurs certitudes scientifiques, morales et religieuses : d'une part, la découverte d'un Nouveau Monde, en 1492, et l'exploration de nouvelles routes maritimes ; d'autre part, la diffusion d'une nouvelle doctrine religieuse, le protestantisme, qui met fin à l'unité du monde catholique en Europe. Les guerres de religion et de conquête qui se déroulent dans et en dehors de Europe modifient les structures politiques, financières et religieuses des principales monarchies européennes (France, Espagne, Angleterre). Face à ces bouleversements, des juristes s'efforcent de théoriser les pouvoirs du roi et de l'État pour en fixer le cadre et les limites. Ce cours permettra de se familiariser avec des concepts clés de l'Ancien Régime et de fournir aux étudiants de première année des repères chronologiques en inscrivant l'histoire des monarchies au-delà des frontières européennes.

**Bibliographie :**

Etienne Bourdeu, Jean-Philippe Cénat, David Richardson, *Les temps moderne XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2018.

Jean Carpentier, François Lebrun (dir.), *Histoire de France*, Paris, Le Seuil, 2000 (1<sup>ère</sup> éd. 1987). Lire les chapitres concernant la période 1515-1653

Vincent Millot, Philippe Minard, *La France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *, 1.8.02 Fondamentaux Histoire 2		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2e session		Épreuve orale : 100%



## UE01 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES\*

### 1.5.01 - INITIATION À LA TRADUCTION 1



**Enseignante** : Thérèse ROBIN

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants à la traduction du français vers l'allemand et de l'allemand vers le français, tout en révisant et approfondissant les règles de la grammaire allemande

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturalité et relations internationales)*, 1.5.01 Initiation à la traduction 1		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

### 1.5.02 - PRATIQUE DE LA LANGUE ET RENFORCEMENT GRAMMATICAL 1



**Enseignante** : Thérèse ROBIN

Ce cours est conçu en lien avec le cours d'initiation à la traduction Les points grammaticaux abordés en cours seront complétés par une révision d'ensemble et des approfondissements grammaticaux.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturalité et relations internationales)*, 1.5.02 Pratique de la langue et renforcement grammatical 1		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

## 1.5.03 - THÉORIE POLITIQUE



Enseignante : Manon CRELOT

Comment penser la société et l'action politique ? Les grandes étapes de la théorie politique, des origines à nos jours, seront abordées, avec un accent particulier mis sur le domaine allemand dans un contexte international.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturelité et relations internationales)*, 1.5.03 Théorie politique		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

## 1.5.04 - ACTUALITÉS EN LANGUE ALLEMANDE



Enseignant : Laure GALLOUËT

Ce cours propose d'étudier et de commenter des sujets divers de l'actualité du monde allemand. La compréhension et la lecture des documents de la civilisation allemande seront abordées à travers différentes sources, tels que les articles de presse, des documents audios et des supports vidéo avec un objectif d'apprentissage de reconnaissance et d'analyse des arguments, ainsi que le développement d'un regard critique. Une attention particulière sera portée sur l'apprentissage lexical et la méthode de travail. Des discussions ainsi que des débats seront envisagés au cours de l'année universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturelité et relations internationales)*, 1.5.04 Actualités en langue allemande		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

## 1.5.05 - HISTOIRE CULTURELLE 1

Enseignant : Denis BOUSCH

Ce cours propose une évocation chronologique de l'histoire allemande depuis 1945 à travers la littérature et l'art. Un choix représentatif de textes littéraires et d'œuvres artistiques illustrera les principales étapes de ce parcours historique.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturalité et relations internationales)*, 1.5.05 Histoire culturelle 1		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.



## UE01 – ESPAGNOL\*

### 1.6.01 - INTRODUCTION AUX CULTURES HISPANIQUES (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE, Yessika Gonzalez Castro

1H30



#### Introduction aux cultures hispaniques - Espagne et Amérique latine

Ce cours, partagé en deux temps et assuré par deux enseignantes, proposera une introduction aux questions de société et aux repères historiques de l'Espagne et du continent latinoaméricain. Les thématiques sociales, culturelles, historiques et politiques abordées permettront d'esquisser une connaissance des grandes thématiques propres à ces aires géographiques, aux sociétés qui les occupent et aux défis qui s'y posent, essentiellement à l'époque contemporaine.

Des éléments de connaissances historiques nécessaires à une bonne compréhension de tous ces points seront abordés, qui poseront des bases développées ensuite de manière approfondie durant les cours de civilisation des années de L2 et L3.

Un travail de méthodologie complètera ce cours afin de doter les étudiants d'outils leur permettant de travailler sur différents supports : texte, vidéo, iconographie, chanson, etc.

Des éléments plus précis et des conseils bibliographiques seront fournis par chacune des intervenants en fonction des points développés au fil du semestre.

#### Modalités de contrôle des connaissances

UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) \*, 1.6.01 Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine)

1re session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiel)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 oral et/ou un écrit (50% de la note finale). Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit

Régime dérogatoire : 1 écrit. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

## 1.6.02 - PRATIQUE DE L'ÉCRIT

1H30



Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

### Pratique de l'écrit

Ce cours est dédié à la lecture, l'étude et surtout la rédaction de textes critiques et analytiques à partir d'une sélection de différents supports écrits espagnols et latino-américains du XX<sup>e</sup> siècle : micro-récits, presse, discours, etc.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.02 Pratique de l'écrit		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00

## 1.6.03 - SYNTAXE

1H30



Enseignant(s) : Ionna Castigyanis

Le cours a pour objectif de donner les bases indispensables à une connaissance de la langue espagnole et, pour ce faire, il prévoit la révision des difficultés classiques de cette langue pour un locuteur francophone. Nous étudierons l'accentuation, les différents composants de la phrase simple : le substantif, l'adjectif, l'adverbe, les déterminants, les différentes classes de pronoms, les prépositions et, bien entendu, la conjugaison espagnole : verbes réguliers et irréguliers, l'emploi des modes avec les trois présents.

Ouvrages de référence : J.M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, PUF, Paris, première édition 1997, plusieurs rééditions. Pierre Gerboin et Christine Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.03 Syntaxe		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2e session : Une épreuve écrite (durée de l'examen : 1h30).

## UE01 – PHILOSOPHIE\*

### 1.3.01 - LES GRANDES QUESTIONS DE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Eden MEMLOUK



Ce cours a pour objet d'introduire aux grandes questions de la philosophie à partir de textes précis. Il est pensé pour aborder une grande variété de domaines philosophiques (métaphysique, morale, politique, épistémologie, sciences humaines, esthétique) à travers des textes qui proposent des réponses partielles à des questions majeures de la philosophie. Au cours de l'étude problématisée de ces textes, il s'agirait de donner une vue de certains problèmes qui traversent toute l'histoire de la philosophie pour familiariser les étudiant.es avec ces enjeux, et de confronter différents textes et différentes manières de poser les problèmes.

(Bibliographie à venir)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.01 Les grandes questions de la philosophie		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

### 1.3.02 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Filippo SIRIANNI



#### Substance et individus, un parcours de l'Éthique de Spinoza

Le cours sera centré sur la lecture de l'*Éthique* de Spinoza, texte majeur de l'histoire de la philosophie, et se concentrera sur l'analyse des notions de substance et d'individu. Cela sera l'occasion d'aborder le rapport de Descartes et de Spinoza, mais également de voir comment des réflexions métaphysiques se traduisent au niveau éthique et politique. Mais étudier l'histoire d'une pensée c'est aussi s'interroger sur sa postérité : quels usages font les auteurs contemporains de la philosophie de Spinoza ? Quels sont les concepts qui ont le plus inspiré les philosophes suivants ? Autrement dit, nous chercherons à appréhender le travail philosophique d'un auteur dans son contexte (quel est le sens de la philosophie de Spinoza au moment où il écrit ?) mais également sur les différentes perspectives qu'une pensée peut ouvrir dans d'autres contextes et chez d'autres auteurs.

Spinoza, *Éthique*, traduction B. Pautrat, Points, Paris, 2010 ou traduction P.-F. Moreau, PUF, Paris, 2020.

Spinoza, *Traité théologico-politique*, PUF, Paris, 2016.

Descartes, *Méditations métaphysiques*, Flammarion, Paris, 2011.

Chantal Jaquet, *Les Transclasses ou la non-reproduction*, PUF, Paris, 2014.

Eva Debray, Frédéric Lordon et Kim Sang Ong-Van-Cung (dir.), *Spinoza et les passions du social*, ed. Amsterdam, Paris, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.02 Histoire de la philosophie		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

## 1.3.03 - LIRE LA PHILOSOPHIE



Enseignant(s) : Eden MEMLOUK

Ce cours vise à permettre aux étudiant.es d'avoir une pratique autonome de lecture en continu d'un texte philosophique, ainsi que de leur faire acquérir la méthode du commentaire de texte philosophique. Pour cela, nous nous proposons d'aborder notamment, au cours du semestre, la pensée d'Heidegger qui pose des difficultés de lecture spécifiques : compréhension des concepts, enjeux de traduction, inscription dans un corpus de textes phénoménologiques etc. L'idée de ce cours serait d'aborder cet auteur, parmi d'autres (dans un corpus cohérent) et de donner aux étudiant.es les outils pour aborder des textes de cette ampleur et de cette difficulté. Bibliographie (à compléter)

*Être et temps*, Heidegger

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.03 Lire la philosophie		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%



## UE01 – LETTRES\*

### 1.2.01 – ÉTUDE DES GENRES LITTÉRAIRES



**Enseignantes** : Élisabeth LE CORRE et Samuel ROBE

Ce cours permettra de revoir les caractéristiques de trois genres littéraires (poésie, théâtre, récit) à travers deux œuvres et un recueil qui seront également abordés dans le cours «Pratique des exercices littéraires».

*La Poésie comique du Moyen-Âge à nos jours*, édition obligatoire : Gallimard, coll. «Folio + Lycée», 2023 (<https://www.folio-lesite.fr/catalogue/la-poesie-comique/9782072907487>)

Marivaux, *La Dispute*, édition fortement conseillée : *La Colonie. La Dispute*, Flammarion, coll. «Étonnants classiques», 2023 (<https://editions.flammarion.com/la-colonie-la-dispute/9782080279668>)

Guy de Maupassant, *Boule de Suif*, édition fortement conseillée : Hatier, coll. «Classiques et Cie», 2018 (<https://www.editions-hatier.fr/livre/boule-de-suif-9782401045736>)

Merci de vous procurer les trois livres en format papier pour la rentrée. Si vous avez déjà *La Dispute* ou *Boule de Suif*, inutile de les racheter. Vous pouvez aussi trouver ces livres d'occasion.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.01 Étude des genres littéraires		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 contrôles écrits (1 au milieu du semestre, 50% ; l'autre en semaine 13 : 50%)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en semaine 13

### 1.2.02 – PRATIQUE DES EXERCICES LITTÉRAIRES



**Enseignant(s)** : Marie PRIESTER

Ce cours, corrélé à l'ECUE « Étude des genres littéraires », vise à former les étudiants aux exercices d'analyse et de composition littéraires : explication de texte et dissertation. Il prendra appui sur différents exercices qui seront indiqués ou distribués aux étudiants au cours du semestre ainsi que sur deux œuvres complètes et un recueil (également étudiés en « Étude des genres littéraires »)

*La Poésie comique du Moyen-Âge à nos jours*, édition obligatoire : Gallimard, coll. «Folio + Lycée», 2023 (<https://www.folio-lesite.fr/catalogue/la-poesie-comique/9782072907487>)

Marivaux, *La Dispute*, édition fortement conseillée : *La Colonie. La Dispute*, Flammarion, coll. «Étonnants classiques», 2023 (<https://editions.flammarion.com/la-colonie-la-dispute/9782080279668>)

Guy de Maupassant, *Boule de Suif*, édition fortement conseillée : Hatier, coll. «Classiques et Cie», 2018 (<https://www.editions-hatier.fr/livre/boule-de-suif-9782401045736>)

Il est indispensable de se procurer ces trois œuvres, en livre papier, dès le premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.02 Pratique des exercices littéraires		
1re session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 1 travail écrit au milieu du semestre (50%) et un D.S. final de 4 h (50%).

Régime dérogatoire : 1 D.S. de 4 h.

2e session : 1 D.S. de 4 h.

### 1.2.03 - ATELIER DE LECTURES PERSONNELLES APPROFONDIES



**Enseignantes** : Margaux ANDRISS, Clémence HOVELAQUE

Cet enseignement vise à faire des étudiants en Lettres de bons lecteurs et lectrices à partir de leurs habitudes ou de leurs propres expériences de lecture. Le travail consistera d'abord à construire des passerelles entre des ouvrages choisis sans contrainte littéraire, présentés et analysés par les étudiants, et les œuvres littéraires qui pourraient entrer en résonance avec ces ouvrages. Différentes approches seront proposées : lecture oralisée, lecture cursive, lecture analytique, réécriture ou pratique justifiée du pastiche. Les étudiants, avec l'appui des enseignants, passeront de manière active du « personnel » à « l'approfondi » dans un même élan fondé sur le plaisir de la lecture.

Le programme de lecture sera distribué à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.03 Atelier de lectures personnelles approfondies		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 1+1 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 3 notes en contrôle continu : 1 oral (50 %), 1 travail d'écriture parallèle à la lecture et 1 DST (50 %).

Régime dérogatoire : 1 écrit

Seconde session : 1 oral

## 1.2.04 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE



Enseignants : Margaux ANDRISS

Ce cours est une introduction à la discipline universitaire de la littérature générale et comparée, son histoire, ses objets d'étude et ses méthodes. À travers des exemples, nous aborderons différentes facettes de cette discipline qui rapproche et fait dialoguer des œuvres de pays, d'époques, ou de médias différents (pour en saisir, par contraste ou similitude, les spécificités) : traduction et échanges culturels, poétique des thèmes et des mythes littéraires, littérature et arts, littérature et sciences humaines, etc.

### Bibliographie indicative :

Daniel-Henri Pageaux, *La Littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.04 Littérature générale et comparée		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## UE01 – LLCER ANGLAIS\*

### 1.7.01 - GRAMMAIRE/THÈME



Enseignant(s) : Anaïs NEUMILLE, Solenn ALIJI, Anne-Julie DEBARE

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire/Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Ce semestre sera consacré à l'étude des auxiliaires *do*, *be*, et *have* et de toutes leurs utilisations en anglais contemporain ; ainsi, deux problèmes grammaticaux se dégageront : 1° le problème de la syntaxe des phrases affirmatives, exclamatives, interrogatives, ainsi que des « tags » et reprises ; 2° le problème de la différence entre formes verbales simples et aspectuelles et le choix de leur utilisation en contexte (par exemple, forme simple vs. forme en ING, présent vs. HAVE-EN). Cette étude sera menée au travers de la traduction du français vers l'anglais.

### Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière : *Grammaire Explicative de L'anglais*, Longman, 1999.
- C. Rivière : *Simple English*, Grammaire, Ophrys.
- C. Rivière : *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

**Modalités de contrôle des connaissances**

UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)\*, 1.7.01 Grammaire/thème

1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle des connaissances en TD

- contrôles au cours du semestre : 50%

- contrôle final (1h30 semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : un contrôle écrit d'1h30

**NB** : Pour les étudiants inscrits en régime général, la présence aux cours est obligatoire.**1.7.02 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE****Enseignant(s)** : Tatiana WEETS, Claire FABRE, Anne-Julie DEBARE

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera in fine les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

**Œuvres au programme**

Au premier semestre, les étudiants travailleront dans un premier temps sur des nouvelles (fournies par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'un roman (voir ci-dessous) sont imposées. Les étudiants devront par ailleurs effectuer une lecture complémentaire dont la bonne compréhension sera évaluée en fin de semestre. Vous devez avoir acheté ces ouvrages pour le début des cours.

- Salinger, J. D. *The Catcher in the Rye*. [1951]. Penguin Books, 2019. ISBN: 9780241950432
- Corpus de nouvelles anglo-américaines fourni par l'enseignant.e en début de semestre

**ATTENTION** : Il est impératif de se procurer les éditions demandées**Ouvrages conseillés**

Amfreville, Marc et Claire Fabre. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.

Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.

Grellet, Françoise. *Anglais. A literary Guide*. Nathan, 2017.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Hachette Supérieur, 1996.

Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.02 Littérature anglo-américaine		
1re session	RÉGIME GÉNÉRAL	CONTRÔLE CONTINU : 100% ÉCRIT. 2 ÉVALUATIONS AU COURS DU SEMESTRE.
	RÉGIME DÉROGATOIRE	ÉPREUVE ÉCRITE : 100%
2e session		ÉPREUVE ÉCRITE : 100%

Régime général : dernier DST de janvier 40 %

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 2 heures

**Important** : Lors de la 2<sup>e</sup> session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 1h30.

## 1.7.03 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINES



**Enseignant(s)** : Sabine REUNGOAT, Karine CHAMBEFORT, Clara SEBASTIANI

### Initiation à l'histoire et à la civilisation du Royaume-Uni

Ce cours permettra aux étudiants de découvrir, ou de mieux connaître, l'histoire et la civilisation des îles Britanniques depuis les origines jusqu'à nos jours. Nous nous concentrerons sur quatre thèmes principaux : la formation du Royaume-Uni à travers une série d'unions politiques entre les différentes nations qui le composent ; l'évolution des institutions britanniques, dont la monarchie, le Parlement et les partis politiques ; la place de la religion et de la culture dans la société britannique ; les relations complexes du Royaume-Uni avec l'Europe et le monde. Nous aborderons ainsi certaines questions d'actualité comme celles de l'indépendance écossaise ou du Brexit en les replaçant dans leurs contextes historiques. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur de nombreux documents. Une brochure sera distribuée aux étudiants au début du semestre.

### Bibliographie :

Jenkins, Simon. *A Short History of England* [2011], Profile Books, 2018.

Oakland, John. *British Civilization : An Introduction*, 9e éd., Routledge, 2020.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.03 Civilisation anglo-américaine		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : note de TD 100 %

- travaux faits au cours du semestre 50 %

- dernier DST (1h30 en semaine 13) 50%

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 2h

**Important** : Lors de la 2<sup>e</sup> session, les étudiants devant repasser la civilisation britannique et la civilisation américaine en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures (sujet de civilisation britannique OU de civilisation américaine imposé arbitrairement).

**UE01 – GÉOGRAPHIE\*****1.4.01 - INITIATION À LA GÉOGRAPHIE**

**Enseignant(s) :** Evan MESMIN, Tahera BILGER

**Descriptif du cours :** Ce cours présente les fondements de la géographie telle qu'elle se pratique aujourd'hui. Il s'agira aussi d'avoir un panorama des approches et des thématiques qui seront développées durant les trois années du cycle de licence. Ce cours organisera une discussion autour de textes de géographes mais aussi de différents types de documents (cartes, images, documents audiovisuels, sites internet...).

**Bibliographie :**

- BEUCHER S., REGHEZZA-ZITT M., *La géographie : pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hatier, 2017.
- CHABROL M., *Je réussis en géo*, Paris, Armand Colin, 2012.
- CIATTONI A., VEYRET Y.(dir.), *Les fondements de la géographie*, Paris, Cursus, Armand Colin, 2018.
- TIFFOU J., *Commenter la carte topographique*. Paris, Armand Colin, 2003.
- Site Internet « Géoconfluences » (voir le lexique, les exemples et les dossiers thématiques) : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> -
- Site Internet « Hypergéo » (voir entre autres vocabulaire et définitions) : <http://www.hypergeo.eu/>

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) * 1.4.01 Initiation à la géographie		
1re session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Ce cours sera évalué à partir de devoir maison et d'un examen écrit sur table.

**1.4.02 - GÉOGRAPHIE PAR LE TERRAIN**

**Enseignant(s) :** Tahera BILGER, Dimitri WAWRZYNIAK

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à l'importance du terrain en géographie, et d'aborder les méthodes du travail de terrain. Il combinera l'étude de sources documentaires et cartographiques déjà existantes (cartes topographiques, photographies aériennes, images satellites, recensements de la population, textes administratifs, journaux...) et une initiation à des techniques d'enquête de terrain (observations, mesures, photographies, entretiens, questionnaires...). À travers l'alternance entre des séances en salle et des sorties sur des terrains proches, il montrera comment les géographes peuvent collecter et analyser des données sur des thématiques variées, et débouchera sur la réalisation de documents inédits, produits individuellement ou dans le cadre de petits groupes de travail.

**Bibliographie**

- Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Browaey X., Chatelain P., *Etudier une commune : Paysages, territoires, populations, sociétés*, Paris, Armand Colin, coll. U. 2005.
- Morange M., Schmoll C., Tourelle E., *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et*

applications, Armand Colin, *Cursus Géographie*, 2016

- Tiffou J., *Commenter la carte topographique*. Paris, Armand Colin, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.02 Géographie par le terrain		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : devoirs maison et devoirs sur table.

## 1.4.03 – APPROCHES RÉGIONALES EN GÉOGRAPHIE

1H30



Enseignant(s) : Guillaume POIRET

La notion de région est consubstantielle à la géographie notamment en France depuis Vidal de la Blache. Elle permet de distinguer ou de rassembler des contenus pour aboutir à des ensembles spatiaux perçus ou définis comme homogènes. Cette notion se heurte cependant à de nombreux écueils ou difficultés. Comme toute classification, le découpage régional est imparfait, évolutif.

Cela est d'autant plus vrai que le terme de région est, en géographie, polysémique pour ne pas dire imprécis, avec des tailles et des échelles variées. Axé sur l'étude de textes de géographes ayant approfondi la notion de géographie régionale, de documents statistiques, administratifs et cartographiques, ce cours a pour fonction d'introduire à la notion de découpage spatial à travers l'étude d'une notion propre à la géographie française.

### Bibliographie sommaire

Brunet Roger, 1972, « Pour une théorie de la géographie régionale », in *La pensée géographique contemporaine. Mélanges offerts à André Meynier*, Rennes, Presses Universitaires de Bretagne : 649-662.

Fremont Armand, 1976, *La région, espace vécu*, Paris, puf, coll. « Sup ».

Juillard Étienne, 1962, « La région : essai de définition », *Annales de Géographie*, no 387 : 483-499.

Piercy Philippe, 1997, *La France, le fait régional*, Paris, Hachette, coll. « Carré-Géographie ».

Wackermann, Gabriel. *Géographie Régionale*. Paris : Ellipses, 2002. Print. Universités Géographie.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.03 Approches régionales en géographie		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Écrit : dossier documentaire et cartographie

Écrit : dissertation

# BLOC 2

**ENSEIGNEMENT  
D'OUVERTURE/  
INITIATION AUX ETUDES  
EN LETTRES, LANGUES  
ET SCIENCES HUMAINES**

# SEMESTRE 1

## UE02 – ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE EN LLSH OU PARCOURS COMMUNICATION

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines.

**L'ÉTUDIANT CHOISIT DEUX COURS**, chacun correspondant à une ECU. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de Bloc 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de Bloc 2 de deux disciplines différentes.

- Les étudiants inscrits en **double licence** à base d'histoire doivent **obligatoirement** prendre un cours en langue anglaise l'un des deux semestres.

- Les étudiants inscrits en **parcours communication** ne prennent pas ces cours de Bloc 2.

- Les étudiants inscrits en LAS (Licence Accès aux études de Santé) Géographie, Lettres et Philosophie ne les prennent pas non plus.

**ALLEMAND** *interculturalité et relations internationales*.....47  
**Images et politique : pour une histoire visuelle de l'Europe (20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles)**.....47

**ANGLAIS**.....47  
**Autour de Shakespeare : culture et théâtre anglais des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles**.....47

**Résister à la censure : de Jane Austen à Margaret Atwood**.....48

**The writings of the self**.....48

**DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA**.....49  
**Images du pouvoir, pouvoir des images ?**...49

**COMMUNICATION**.....49  
**Décoder les discours politiques : pourquoi ? Comment ?**.....49

**GÉOGRAPHIE**.....50  
**L'environnement et ses enjeux du passé au présent**.....50

**Géographie de l'Amérique du Nord anglophone**.....51

**HISTOIRE**.....51  
**Les pouvoirs au moyen âge (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)**..51

**Les grands empires de l'Égypte, la Mésopotamie et l'Anatolie au temps des pyramides et des ziggurats (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.)** .....51

**Histoire de l'écrit et de ses supports, de Sumer à nos jours**.....52

**Histoire de l'Amérique latine de la découverte du Nouveau Monde aux indépendances (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)**.....53

**LANGUES ROMANES**.....53  
**Romance et cultures médiatiques** .....53

**Femmes et sociétés du monde hispanique**...54

**LETTRES**.....54  
**Monstres femelles, sorcières et femmes fatales de la mythologie gréco-romaine**.....54

**Le corps féminin dans la poésie française (du romantisme au début du XIX<sup>e</sup> s.)**.....54

**Qui raconte l'histoire ? De la figure du narrateur et de son analyse** .....55

**PHILOSOPHIE**.....55  
**Chanter, une philosophie** .....55

**Problèmes philosophiques contemporains**..56

## 1.0.01 - COURS À CHOISIR DANS LA DISCIPLINE D'INSCRIPTION

1H30



Modalités de contrôle des connaissances

UE02 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 1 / parcours communication, 1.0.01

Cours à choisir dans la discipline d'inscription

1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.02 - COURS À CHOISIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE

1H30



Volume horaire hebdomadaire : 1h30

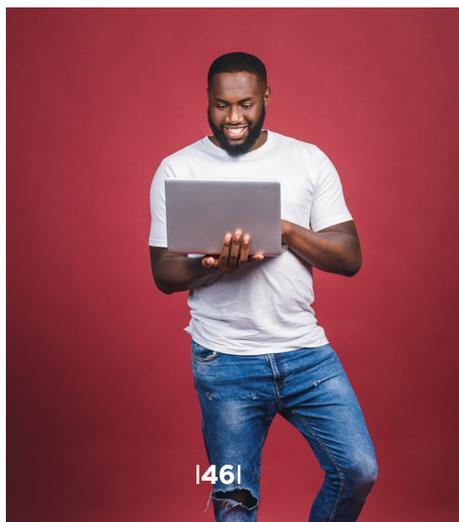
Modalités de contrôle des connaissances

UE02 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 1 / parcours communication, 1.0.02

Cours à choisir dans une autre discipline

1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Un écrit en dernière semaine (semaine 13) - durée 1h30



## UE02 – BLOC 2 – ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES

### IMAGES ET POLITIQUE : POUR UNE HISTOIRE VISUELLE DE L'EUROPE (20<sup>E</sup> ET 21<sup>E</sup> SIÈCLES)

Enseignant(s) : Marie-Alexandra Schneider

Ce cours invite à explorer les événements majeurs qui ont marqué l'Histoire contemporaine européenne à travers l'image. Contrairement à l'idée d'un simple accompagnement illustratif du récit historique, l'image participe à la construction de l'Histoire et de nos imaginaires. On réfléchira à la manière dont une image représente un événement politique et comment elle en influence la perception. Le cours propose d'explorer les mécanismes à l'œuvre à travers un tour d'horizon des différents médias mobilisés aux 20 et 21<sup>e</sup> siècles pour gagner l'opinion publique, réveiller les consciences, préparer au combat ou dénigrer l'adversaire. Il reposera sur une vaste palette documentaire (peintures, dessins, affiches, photographies, films ...) et empruntera ses exemples à diverses aires géographiques et culturelles pour éclairer la pluralité des liens entre image et politique. Il mettra l'accent sur des images iconiques qui ont marqué la culture visuelle contemporaine et auxquelles il est toujours fait référence à notre époque. Le cours souhaite ainsi décrypter les images d'hier pour mieux comprendre celles d'aujourd'hui.

## UE02 – BLOC 2 – ANGLAIS

### AUTOUR DE SHAKESPEARE : CULTURE ET THÉÂTRE ANGLAIS DES 16<sup>E</sup> ET 17<sup>E</sup> SIÈCLES

Enseignant(s) : Charlotte COFFIN

William Shakespeare (1564-1616), dramaturge et poète, « Barde » de Stratford-upon-Avon et auteur emblématique de la littérature anglaise, est souvent considéré comme un génie à part. À rebours de cette tendance héritée des Romantiques et perpétuée par les programmes scolaires et universitaires, ce cours a pour objectif d'explorer le réseau d'interactions matérielles et intellectuelles dans lequel s'inscrit son œuvre dramatique. À la croisée de l'histoire et de la littérature, nous évoquerons la construction de bâtiments spécifiquement dédiés au théâtre à Londres à partir des années 1560, les conditions matérielles de production des spectacles, l'évolution des troupes et de leurs relations, entre compétition et collaboration. Nous aborderons les enjeux culturels liés à la représentation des femmes et de l'altérité raciale et religieuse, ainsi que les évolutions génériques au fil des décennies (telles que l'essor de la tragédie de vengeance) et les interactions entre théâtre commercial, divertissements de cour et spectacles civiques. Le cours abordera de nombreuses pièces de théâtre jouées dans le dernier quart du 16<sup>e</sup> siècle et le premier quart du 17<sup>e</sup> siècle ; les textes et documents nécessaires seront mis en ligne sur la plateforme EPREL. Le cours sera dispensé en français mais les documents à lire et visionner en amont des séances seront en anglais.

#### Bibliographie

- Richard Dutton (ed.), *The Oxford Handbook of Early Modern Theatre*, 2009
- Arthur Kinney & Thomas Warren Hopper, *A New Companion to Renaissance Drama*, 2017
- Jeremy Lopez (ed.), *The Routledge Anthology of Early Modern Drama*, 2020

## **RÉSISTER À LA CENSURE : DE JANE AUSTEN À MARGARET ATWOOD**

**Enseignant(s) :** Tatiana WEETS

Ce cours s'intéressera aux multiples stratégies mises en place par des femmes écrivains de langue anglaise depuis le 19<sup>e</sup> siècle pour contourner les divers interdits restreignant leurs pratiques artistiques.

Nous parlerons d'ironie, de non-dits, de masques, de détournements, d'encodage et de bien d'autres stratagèmes encore. Les œuvres d'une dizaine de romancières et poétesses anglaises, américaines et canadiennes seront étudiées chronologiquement.

Nous travaillerons principalement à partir d'explications d'extraits choisis afin d'analyser les spécificités des écritures de chacune et leurs façons d'ouvrir des espaces de liberté d'expression.

## **THE WRITINGS OF THE SELF**

**ENSEIGNANT(S) :** MARIE OLIVIER

This course will investigate American literary texts performed and voiced by a first-person singular. It is meant to introduce students with a deeper understanding of what or whom the narrative or poetic 'I' hides in modern and contemporary autobiographies, memoirs, novels and poems in American literature.

Does writing in the first-person necessarily imply writing about yourself, about your life?

We will explore the question of the plural writings of the self through different genres of North American literature from the 19th to the 21st century: in this course, we will read excerpts from *Walden* by Henry David Thoreau; *Speak, Memory* by Vladimir Nabokov; *The Sound And The Fury* by William Faulkner.

In poetry, we will read poems by Walt Whitman, Emily Dickinson, Robert Lowell, Sylvia Plath, Lawrence Ferlinghetti, Louise Glück and poets of the New York School.

This course is meant to help students with reading comprehension: see how the writing displaces the subject and better make out the nuances of a literary text.

A photocopied reader of the selected works along with other theoretical texts will be available at the beginning of the semester.

## UE02 – BLOC 2 – DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA

### IMAGES DU POUVOIR, POUVOIR DES IMAGES ?

**Enseignant(s) :** Alexandre BORRELL

Ce cours vise à présenter les multiples images que le pouvoir politique a utilisées pour manifester son pouvoir, l'asseoir ou le reconquérir. Après un bref historique partant du Moyen Age, on se focalisera sur la diversité de supports visuels utilisés par les pouvoirs et leurs opposants au cours des dernières années.

Ce faisant, on s'interrogera sur les effets que ces acteurs attribuent aux images, ce qui nous amènera à réfléchir aux diverses réceptions d'un même document et à nos propres pratiques visuelles de consommation et de production d'images. Plusieurs méthodes d'analyses seront présentées, et les étudiant.es seront invité.es à travailler sur une diversité de documents.

#### Sitographie :

Pour se familiariser avec le sujet, les étudiant.es sont invité.es à lire des articles disponibles sur une sélection de sites consacrés à l'analyse d'images historiques ou tirées de l'actualité :

- "L'histoire par l'image" (<https://histoire-image.org/>), site initialement destiné à l'enseignement secondaire, propose des éclairages sur l'histoire de France du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle par l'analyse d'une grande variété d'images.
- "L'image sociale" (<https://imagesociale.fr/>), carnet de recherche d'André Gunthert, historien, enseignant-chercheur en culture visuelle à l'EHESS.
- "Caricatures et caricature" (<https://www.caricaturesetcaricature.com/>), blog de Guillaume Dozy consacré au dessin de presse et à la caricature politique (nombreuses images en ligne, dans des galeries thématiques).

## UE02 – BLOC 2 – COMMUNICATION

### DÉCODER LES DISCOURS POLITIQUES : POURQUOI ? COMMENT ?

**Enseignant(s) :** Alice KRIEG-PLANQUE

Dans ce cours, nous nous intéressons aux discours politiques, médiatiques, syndicaux, associatifs, etc., et à tout type de discours qui concerne l'intérêt général et la vie en société. Nous considérerons que les mots influencent notre manière de penser et d'agir. Par exemple, il n'est pas neutre de dire "crise climatique" plutôt que "dérèglement climatique", de dire "travailleur clandestin" plutôt que "travailleur sans-papier", ou encore de dire "vidéoprotection" plutôt que "vidéosurveillance" : chaque terme met en avant un point de vue différent. Dès lors, nous verrons comment décrypter les discours, pour mieux en comprendre les mécanismes. Nous regarderons en détail la manière dont des citoyens ordinaires, ou des personnes plus célèbres, s'y prennent pour décoder les discours. Il existe pour cela une grande variété de moyens disponibles : éditer un "dictionnaire militant" répertoriant des mots perçus comme mensongers, organiser un "anti-prix" pour dénoncer des usages présumés trompeurs du langage, fabriquer un "générateur automatique de phrases", animer un "atelier de décryptage de la langue de bois"... A chaque fois, il s'agira de mettre à distance la langue et ses utilisations, dans une perspective critique.

Ce cours d'initiation retiendra tout particulièrement l'attention des étudiant.e.s qui s'intéressent au langage, à la langue, aux mots... Il est également conçu à destination des étudiant.e.s qui se préoccupent d'engagement, de citoyenneté, et de communication politique et publique.

### **Bibliographie :**

- « Changer les mots, changer le monde ? », dossier de la revue *Agir par la culture. Magazine politique et culturel*, association d'éducation populaire Présence et Action Culturelles (Bruxelles), n°53, printemps 2018. En ligne : <http://www.agirparlaculture.be/index.php/agir-par-la-culture-n53>
- Josiane Boutet (2016, nouvelle édition), *Le pouvoir des mots*, Paris, Éditions La Dispute, 256 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU
- Anne-Cécile Douillet (2017), *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, Paris, Armand Colin, 190 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 305.32 (07) DOU
- Olivier Nay dir. (2017 rééd.), *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 660 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 32 NAY + accès au format numérique

## **UE02 – BLOC 2 – GÉOGRAPHIE**

### **L'ENVIRONNEMENT ET SES ENJEUX DU PASSÉ AU PRÉSENT**

**Enseignant(s) :** Laurent LESPEZ

Nous nous proposons d'examiner l'environnement dans une double dimension, celle de l'espace, en montrant comment la géographie traite des questions environnementales contemporaines et, celle du temps, en se demandant comment les environnements dont nous avons hérités ont été façonnés par les pratiques humaines dans la longue durée. Nous aborderons successivement plusieurs thèmes dans différents milieux depuis les espaces péri-arctiques jusqu'au mondes tropicaux.

- La transformation des milieux biophysiques par les sociétés humaines dans la longue durée et leurs conséquences sur la biodiversité contemporaine
- L'impact des changements environnementaux spectaculaires (éruptions volcaniques, tsunamis, changement climatique rapide, ...) sur les milieux biophysiques et les sociétés humaines du Néolithique au 21<sup>e</sup> s.)
- Le renouvellement des méthodes de l'enquête scientifique dans le domaine de l'environnement
- Les questions posées par la gestion des environnements contemporains

Ces thèmes seront l'occasion de présenter la manière dont la géographie de l'environnement développe une approche globale en intégrant les dimensions biophysiques et les dimensions sociales et politiques. Seront par exemple abordées, les notions de changement climatique, de socio-écosystème, d'effondrement et de collapse, de durabilité, de crise environnementale et de risques...

## GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ANGLOPHONE

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

Comptant environ 20 millions de km<sup>2</sup>, l'Amérique du Nord anglophone est une terre de contrastes tant d'un point de vue physique puisque s'y côtoient l'arctique aux hivers longs et rigoureux et les déserts du Nouveau-Mexique à l'aridité conséquente, de larges plaines au relief quasi absent et de longues cordillères dont les altitudes avoisinent les 5 à 6000 m, que d'un point de vue humain puisqu'elle voit cohabiter vides et pleins, lieux d'extrême richesse et de forte pauvreté, territoires libéraux et conservateurs, zones dynamiques et en déclin, etc. L'Amérique du Nord anglophone demeure un espace complexe et profondément divers. Ce cours se propose dresser un portrait des dynamiques territoriales contemporaines de cet espace pour donner des clés de lecture des mouvements qui le traversent et l'agitent.

## UE02 – BLOC 2 – HISTOIRE

### LES POUVOIRS AU MOYEN AGE (V<sup>E</sup>-XV<sup>E</sup> SIÈCLE)

Enseignant : N. Gorochov

Description du cours : Rois, seigneurs, comtes, empereurs, califes, sultans, papes, communes, mais aussi impératrices, reines, abbesses ... ce cours explorera toutes les formes de pouvoirs qui se sont exercés au Moyen Age, en Occident comme en Orient. On s'intéressera à la manière dont on accède au pouvoir au Moyen Age, comme à son exercice quotidien, aux institutions qui l'incarnent, aux grandes figures de souverains médiévaux, à leur cadre de vie quotidien. Le cours suivra naturellement la chronologie, des rois barbares et des premiers empereurs byzantins à la fin du V<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux Médiévaux et à l'émir de Grenade, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

#### Bibliographie :

- M. Balard, J.-P. Genet, M. Rouche, *Le Moyen Age en Occident*, Paris, Hachette, dernière édition 2011.
- A. Ducellier, M. Kaplan, B. Martin, *Le Moyen Age en Orient. Byzance et Islam*, Paris, Hachette, dernière édition 2014.
- F. Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale*, Paris, Hachette, 1999.

### LES GRANDS EMPIRES DE L'ÉGYPTE, LA MÉSOPOTAMIE ET L'ANATOLIE AU TEMPS DES PYRAMIDES ET DES ZIGGURATS (III<sup>E</sup>-II<sup>E</sup> MILLÉNAIRE AV. J.-C.)

Enseignante : S. ROUGIER-BLANC

Ce cours d'introduction propose une initiation à l'histoire de l'Antiquité en évoquant la mise en place des premiers grands empires en Orient et en Anatolie (III<sup>e</sup> -II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.). Les séances permettront, à travers l'analyse d'un grand personnage, d'un évènement, d'un lieu marquant d'aborder les grands enjeux historiques et géopolitiques des deux millénaires. La période de l'Âge du Bronze voit se développer les grandes villes, les édifices monumentaux (palais, ziggurat...), les empires d'Akkad, de Babylone, d'Égypte et des Hittites ainsi que les conflits territoriaux autour de la maîtrise de l'eau et des matières premières. L'attention se

portera tout particulièrement sur les expressions du pouvoir et leurs manifestations dans ces aires culturelles différentes.

### **Bibliographie**

Agut Damien, Merera Garcia Juan Carlos, *L'Égypte des Pharaons, de Narmer à Dioclétien*, Belin, Paris, 2016.

Joannès Francis, Lafont Bertrand, Tenu Alice et alii, *La Mésopotamie de Gilgamesh à Artaban (3200-120 av. J.-C.)*, Belin, Paris, 2017.

Klock-Fontanille Isabelle, *Les Hittites*, Que sais-je ?, Paris, 2008.

## **HISTOIRE DE L'ÉCRIT ET DE SES SUPPORTS, DE SUMER À NOS JOURS**

**Enseignant(s) :** Viera REBOLLEDO-DHUIN

Ce cours interroge l'écrit, depuis les premiers glyphes jusqu'à internet. Comme le souligne l'anthropologue Jack Goody, « l'écriture façonne notre pensée » et son étude se situe à mi-chemin entre l'histoire des techniques et celle de la culture, tout en croisant l'histoire du livre et celle des sciences. Dans une dimension globale et comparative, on s'interrogera sur la formalisation de la pensée, permettant de passer de l'oral à l'écrit, mais également sur les systèmes de notations de l'écrit, qu'il s'agisse de la sténographie ou de systèmes d'écritures spécifiques (musique, mathématiques, etc.). Nous analyserons en outre, sur la longue durée, l'évolution des supports de l'écrit pour comprendre les enjeux des révolutions techniques, permettant de passer du papyrus au papier, en passant par le parchemin, ou du caractère mobile au numérique, en passant par l'offset ou LATEX. Enfin, il s'agit d'interroger les enjeux des supports de l'écrit et de leur diffusion, depuis la Réforme jusqu'aux messages anti-féminicides actuels.

### **Références**

*Les collections de L'Histoire*, 2005, n°29 : « L'Écriture depuis 5000 ans », <https://www.lhistoire.fr/parution/collections-29>.

**Barbier Frédéric et Bertho-Lavenir Catherine**, *Histoire des médias : de Diderot à Internet*, 3e éd. rev. et complétée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2009, 3<sup>e</sup> éd., 396 p.

**Guichard Éric (dir.)**, *Écritures. Sur les traces de Jack Goody*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, coll. « Papiers », 2017, 238 p.

**Martin Henri-Jean**, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, 3e éd. (1ère éd. 1988)., Paris, A. Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », n° 19, 1996, 536 p.

**Sordet Yann**, *Histoire du livre et de l'édition: production & circulation, formes & mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, 798 p.

*Les collections de L'Histoire*, 2005, n°29 : « L'Écriture depuis 5000 ans », <https://www.lhistoire.fr/parution/collections-29>.

## HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE LATINE DE LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE AUX INDÉPENDANCES (XV<sup>E</sup>-XIX<sup>E</sup> SIÈCLES)

**Enseignante** : Viera REBOLLEDO-DHUIN

« Indes », « Amériques », « Amérique du Sud », « Amérique latine », les termes sont multiples et fluctuent selon les périodes, les acteurs et l'espace considéré. Nous entendons ici traiter des Amériques hispanophones et lusophones, principalement continentales mais pas seulement (car nous comprenons les îles, dont Cuba entre autres), en rappelant d'abord la chronologie depuis la découverte du Nouveau Monde au xv<sup>e</sup> siècle et la colonisation européenne jusqu'aux indépendances du xix<sup>e</sup> siècle. Ce cours, qui intégrera des dimensions ethnographiques et sociologiques, vise à examiner les enjeux et les impacts de la conquête et de la colonisation européenne, à différentes échelles (locale, régionale, mondiale). Nous nous intéresserons aux sociétés indigènes ainsi qu'aux transformations politiques, économiques et sociales induites par l'arrivée des Européens. Le cours mettra en lumière les interactions complexes entre les colonisateurs et les colonisés, mais aussi les impacts durables de cette période sur la région, compte tenu des révoltes et révolutions qui embrase le continent.

### Bibliographie :

**Bertrand Michel**, *L'Amérique ibérique: des découvertes aux indépendances (1492-1808)*, Malakoff, Armand Colin, 2019, 271 p.

**Calvo Thomas**, *L'Amérique ibérique de 1570 à 1910*, Paris, Nathan, 1994, 359 p.

**Dabène Olivier**, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, 9e éd., Malakoff, Armand Colin, coll.« Collection U », 2020, 272 p.

**Del Pozo José**, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes: de l'indépendance à nos jours*, 2e éd., Québec, Septentrion, 2008, 446 p.

**Thibaud Clément et Palieraki Eugénia**, *L'Amérique latine embrasée. Deux siècles de révolutions et de contre-révolutions*, Paris, Armand Colin, coll.« Mnémosya », 2023, 384 p.

## UE02 – BLOC 2 - LANGUES ROMANES

### ROMANCE ET CULTURES MÉDIATIQUES

**Enseignant(s)** : Yessika GONZÁLEZ

Ce cours explore les représentations de l'amour romantique à travers les cultures médiatiques en étudiant les soap operas, telenovelas, feuilletons, k-dramas et séries. Avec une approche interdisciplinaire (sociologie, études culturelles et de genre), nous analyserons comment ces productions culturelles influencent et façonnent les perceptions sociales de l'amour et des relations de couple. Le cours permettra aux étudiants de découvrir ces productions souvent sous-estimées ainsi que leurs aspects narratifs, esthétiques et les contextes sociopolitiques qui les entourent.

## FEMMES ET SOCIÉTÉS DU MONDE HISPANIQUE

Enseignant(s) : Julia Palacios Maffiotte

Le cours portera sur l'étude des différentes mobilisations de femmes dans le monde hispanique tout au long du XX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Nous travaillerons sur diverses thématiques et concepts en suivant les Mouvements féministes de pays hispanophones et analyserons le parcours de différentes femmes, en étudiant également le contexte politique et social de chaque pays et période historique. Nous pourrions trouver des figures de femmes dans des sociétés et périodes diverses, ce qui nous permettra de les étudier à travers des supports très variés (peintures, chansons, reportages, photos, documentaires, séries).

## UE02 – BLOC 2 – LETTRES

### MONSTRES FEMELLES, SORCIÈRES ET FEMMES FATALES DE LA MYTHOLOGIE GRÉCO-ROMAINE

Enseignante : Blandine LE CALLET

Ce cours proposera une exploration des figures féminines horribles et transgressives de la mythologie gréco-romaine : monstres femelles comme Méduse, Scylla, les Harpies, les Sirènes, sorcières comme Circé ou Médée, mais aussi femmes fatales comme Pandora ou Clytemnestre. À travers l'étude des textes littéraires et des représentations artistiques, nous répondrons aux questions suivantes : quels rôles jouent ces personnages dans les récits mythologiques et dans la construction des normes sociales antiques ? Pourquoi la femme puissante est-elle souvent perçue comme dangereuse ? Dans quelle mesure certains monstres participent-ils, malgré tout, à l'ordre du monde ? Ce parcours critique permettra de penser les tensions entre nature et culture, norme et transgression, masculin et féminin, à travers des figures aussi fascinantes que subversives.

Aucune lecture préalable n'est nécessaire. Les textes étudiés seront fournis en cours.

### LE CORPS FÉMININ DANS LA POÉSIE FRANÇAISE (DU ROMANTISME AU DÉBUT DU XIX<sup>E</sup> S.)

Enseignante : Noémie MERVEILLE

« J'ai toujours préféré la statue à la femme et le marbre à la chair » écrit Théophile Gautier en 1867. Si la femme en tant que muse est une source d'inspiration privilégiée pour les poètes du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'en est-il de son corps ? Sexualisée ou désincarnée, la femme poétisée tend à être dépossédée d'un corps idéalisé, déformé ou invisibilisé. Ce cours s'intéresse à l'écriture du corps féminin d'un point de vue littéraire, stylistique, historique et médical. Qui sont les poètes qui le taisent ou qui l'exaltent ? Par quels procédés stylistiques le corps féminin se laisse-t-il subtilement deviner quand il n'est pas frontalement décrit ? Que connaissent les poètes hommes et femmes de ce corps qu'ils écrivent ? Corps d'autrui ou corps à soi, le corps féminin en poésie encourage à s'intéresser aux figures de la femme en tant qu'objet d'écriture mais aussi en tant que sujet écrivant. La fresque historique, qui débute avec les poètes romantiques et qui s'achève avec les poètes des années 20, rend compte d'une évolution dans l'écriture d'un

corps qui se libère peu à peu de carcans topiques pour devenir sujet poétique.

**Œuvres au programme :**

Un corpus sera distribué lors du premier cours.

**Œuvres à lire :**

*Poésies*, Marcelline Desbordes-Valmore

*Les Fleurs du Mal*, Charles Baudelaire

*Ferveur*, Lucie Delarue-Mardrus [En ligne uniquement]

## QUI RACONTE L'HISTOIRE ? DE LA FIGURE DU NARRATEUR ET DE SON ANALYSE

**Enseignant :** Marie PRIESTER

Qui s'adresse à nous lorsque nous lisons un texte littéraire ? Le concept de narrateur est une notion que l'on interroge peu, tant elle paraît évidente. Lorsqu'il n'est pas vu comme un calque de l'auteur, le narrateur n'est souvent perçu que comme un instrument du récit, dont l'existence serait vouée à être oubliée pour permettre le bon fonctionnement de l'illusion fictionnelle. Et de fait, l'instance qui raconte est peut-être l'élément du texte auquel on porte le moins d'attention au cours de la lecture.

Par l'étude d'un corpus de textes variés (exemplier distribué en début de semestre), ce cours se propose de revenir sur le personnage du narrateur. Les concepts de base de la narratologie y seront présentés et on envisagera la manière de les utiliser pour l'analyse des œuvres.

## UE02 – BLOC 2 – PHILOSOPHIE

### CHANTER, UNE PHILOSOPHIE

**Enseignant(s) :** Roberto POMA

Dans la vie humaine, la voix chantée constitue une force douée d'un grand dynamisme créateur. Son pouvoir émotionnel est sans doute à l'origine de sa capacité à produire des mythes et explique ses multiples usages religieux et politiques. Comment peut-on rendre compte de l'attrait irrésistible de la voix chantée dans la vie quotidienne et dans l'activité musicale ? Peut-on penser le langage sans la voix ni le chant ? Ces questions occupent une place dans l'histoire de la philosophie de sorte que les philosophies de la voix et du chant sont le plus souvent décelables dans des réflexions sur la parole, la justice, le sacré, la liberté, le jeu et la danse. Le cours propose d'étudier les conditions et les modalités qui font de la voix et du chant un enjeu musical et politique, psychologique et philosophique.

**Bibliographie**

Platon, *La République*, GF-Flammarion, 2002.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, GF-Flammarion, 2004

R. Descartes (1618), *Abrégé de musique*, PUF, 2012.

J.-J. Rousseau, *Dictionnaire de Musique*, Paris, Duchesne, 1768.

G. W. F. Hegel (1835), *Esthétique*, Livre de Poche, 1997.

A. Schopenhauer (1819), *Le monde comme volonté et comme représentation*, PUF, 2006.

F. Nietzsche (1872), *La naissance de la tragédie*, Folio, 1989.

H. Bergson (1900), *Le rire*, PUF, 2012.

## PROBLÈMES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINS

Enseignant : Martin DUMONT

On s'efforcera de présenter ici quelques lignes de force des débats en philosophie contemporaine, définie ici comme celle pratiquée par des auteurs vivant actuellement. Même s'il est difficile de discerner immédiatement ce qui fait sa propre époque, quelles en sont les lignes de force, on montrera quels problèmes constituent des lieux de débat entre penseurs aujourd'hui. On abordera les questions du féminisme, de la condition animale, du rapport à l'environnement, ainsi que celles du soin, comme autant de thèmes qui ont émergé de manière récente comme centraux dans les débats. On montrera aussi comment des débats plus anciens se sont trouvés profondément renouvelés : ceux de la philosophie de l'histoire, de la démocratie, de la finitude humaine, ou encore de la pluralité des formes artistiques.

Corine Pelluchon, *Réparons le monde. Humains, animaux, nature*, Paris, Rivages, 2020.

Carol Gilligan, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2019 ; avec Naomi Snider, *Pourquoi le patriarcat ?*, Paris, Climats, 2019.

Judith Butler, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2006.

Tristan Garcia, *Forme et objet. Un traité des choses*, Paris, PUF, 2011.

Frédéric Worms, *Le moment du soin. A quoi tenons-nous ?*, Paris, PUF, 2010 ; et *Les maladies chroniques de la démocratie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2017.

# BLOC 3

OUTILS  
LINGUISTIQUES  
ET MÉTHODOLOGIQUES

# SEMESTRE 1

## UE03 – LETTRES

### 1.0.03 – LANGUE VIVANTE



Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD). Ils doivent passer des tests en début d'année pour intégrer des tests de nouveaux (toutes les informations seront données lors des réunions de rentrée).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

#### Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

## 1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE



Enseignant(s) : Besma BELLAHOUES

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.0.04 Expression française		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS



Enseignant(s) : Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

**Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année.** Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

### Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO

campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)

Secrétariat de licence 1re année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Épreuve pratique, durée 2 heures

## 1.2.05 - LANGUE ANCIENNE

1H30



**Enseignants** : Geneviève de MONTALEMBERT, Caroline BENOIT, Thibault MIGUET

Les étudiants de Lettres Modernes ont le choix entre langue et civilisation latines et langue et civilisation grecques.

### Langue et civilisation latines 1 (enseignants : Geneviève de MONTALEMBERT, Caroline BENOIT)

Ce premier semestre est conçu comme un tronc commun qui conduira ensuite au second semestre à la possibilité de poursuivre l'étude de la langue et de la littérature latine ou la civilisation sur textes traduits.

Il s'agira dans un premier temps de bien poser les structures de la langue latine, d'en comprendre le fonctionnement en précisant toutes les notions grammaticales indispensables pour en aborder l'apprentissage dans de bonnes conditions. De nombreux parallélismes entre langue latine et langue française permettront de comprendre quels liens les unissent.

La présentation de la civilisation romaine sous tous ses aspects complètera cette approche.

Manuel utilisé : *Apprendre le latin. Manuel de grammaire et de littérature. Grands débutants*, Ellipses.

### Langue et civilisation grecques niveau 1 (enseignant : Thibault MIGUET)

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.2.05 Langue et civilisation latines		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.2.06 - MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

1H30



**Enseignant(s)** : Clémence HOVELAQUE, Anna DENIS

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.2.06 Méthodologie générale du travail universitaire		
1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## UE03 – GÉOGRAPHIE

### 1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



**Enseignant(s)** : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.0.04 Expression française		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Exercices écrits et oraux



## 1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

**Enseignant(s)** : Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

**Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année.** Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

### Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)  
Secrétariat de licence 1<sup>re</sup> année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Épreuve pratique, durée 2 heures

## 1.0.19 - LV1



Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie

pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

## 1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE



LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec.

### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

**Contenu :**

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

**Bibliographie**

Précisée à la rentrée.

**INITIATION AU GREC ANCIEN**

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

**Bibliographie**

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

**1.4.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)**



**Enseignants :** se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.4.05 Méthodologie du travail universitaire (MTU)		
1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluations écrites, deux notes minimum.

## UE03 – HISTOIRE

### 1.0.04 – EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



**Enseignants** : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

### 1.0.05 – INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



**Enseignant(s)** : Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

**Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année.** Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

#### Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)  
Secrétariat de licence 1<sup>re</sup> année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Épreuve pratique, durée 2 heures

## 1.0.19 - LV1



Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

## 1.0.21 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE



LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec.

**Bon à savoir**

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

**LATIN**

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

**Contenu :**

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

**Bibliographie**

Précisée à la rentrée.

**INITIATION AU GREC ANCIEN**

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

**Bibliographie**

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

**1.8.03 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)**

1H30



**Enseignants** : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire), 1.8.03 Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)

1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100 %
2e session		Épreuve écrite : 100%

## UE03 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES

### 1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE



Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.0.04 Expression française

1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

### 1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS



**Enseignant(s) :** Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

**Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année.** Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

**Contact pour les enseignements TICE L1**

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO,  
 campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)  
 Secrétariat de licence 1re année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.0.05		
Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Épreuve pratique, durée 2 heures

**1.0.20 – LV2 OU LANGUE ANCIENNE**

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec.

**Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

**LATIN**

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

**Contenu :**

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

### Bibliographie

Précisée à la rentrée.

### INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

### Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## 1.5.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)



Enseignant(s) : Marie-Alexandra SCHNEIDER, Denis BOUSCH

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.5.05		
Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)		
1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

**1.5.12 - LV1 ALLEMAND POUR SPÉCIALISTE**

1H30



Enseignant(s) : Isabella JAKUBIAK

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.5.12 LV1 Allemand pour spécialiste		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100% (semaine 13)
2e session		Épreuve orale : 100%

**UE03 – LLCER ANGLAIS****1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE**

1H30



Enseignant(s) : Anne-Julie DEBARE, Tugdual DE MOREL

Objectifs du cours : remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression française visant à préparer les étudiant-e-s à la version anglaise (traduction de l'anglais au français).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.0.04 Expression française		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%



## 1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



**Enseignant(s) :** Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

**Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année.** Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

### Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)  
Secrétariat de licence 1<sup>re</sup> année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.0.05		
Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général :** Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire :** DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance :** Épreuve pratique, durée 2 heures

## 1.0.21 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

1H30



LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec.

**Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

**LATIN**

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

**Contenu :**

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

**Bibliographie**

Précisée à la rentrée.

**INITIATION AU GREC ANCIEN**

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

**Bibliographie**

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## 1.7.04 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)



**Enseignant(s) :** se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.7.04 Méthodologie du travail universitaire (MTU)		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.7.11 - LV1 ANGLAIS POUR SPÉCIALISTE



Ceci est un cours de langue anglaise réservé aux étudiants qui préparent une licence d'anglais.

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignants mais les attentes, prérequis et les objectifs de cours sont les mêmes pour tous les groupes.

Cet enseignement vise à développer les compétences langagières des étudiants de licence d'anglais à travers, entre autres, une étude de faits culturels britanniques et américains. Les supports peuvent être variés et incluent souvent des médias divers : podcasts, vidéo, textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques etc.

Les étudiants s'entraîneront, en demi-groupe, à l'approfondissement des 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.7.11 LV1 Anglais pour spécialiste		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## UE03 – LLCER ESPAGNOL

### 1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE



Enseignante : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.0.04 Expression Française		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

### 1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS



Enseignant(s) : Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

#### Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)  
Secrétariat de licence 1re année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

**Modalités de contrôle des connaissances**

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs

1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Épreuve pratique, durée 2 heures

## 1.0.20 – LV2 OU LANGUE ANCIENNE

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD



### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec ancien.

### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

### Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

### Bibliographie

Précisée à la rentrée.

## INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

### Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## 1.6.04 - LV1 VERSION

1H30



Enseignant(s) : Iona Castigyaris

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.6.04 LV1 Version		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.6.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

1H30



Enseignants : Iona Castigyadis

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.6.05 Méthodologie du travail universitaire (MTU)

1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

## UE03 – PHILOSOPHIE

### 1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE



Enseignant(s) : Nathalie HENON,

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.0.04 Expression française

1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

### 1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS



Enseignant(s) : Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (*TICE*) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès la rentrée** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

**Contact pour les enseignements TICE L1**

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO,  
 campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [philippe.de-brito-parente@u-pec.fr](mailto:philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)  
 Secrétariat de licence 1<sup>re</sup> année  
 campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**Régime général** : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

**Régime dérogatoire** : DST semaine 13, durée 2 heures

**Session de seconde chance** : Épreuve pratique, durée 2 heures

**1.0.19 - LV1**

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

**Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

## 1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec.

### Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences n = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

### Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

### Bibliographie

Précisée à la rentrée.

### INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

### Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## 1.3.04 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE



Enseignant(s) : Théodore PLASSART

Ce cours aura pour objectif de familiariser les étudiants avec la méthodologie du travail universitaire au sens large (lectures, prise de note, etc.) mais également de se confronter et de mieux appréhender les deux exercices traditionnels en philosophie : le commentaire de texte et la dissertation.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.3.04 Méthodologie du travail universitaire		
1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

A photograph of a modern, multi-story building with a curved facade. The building features large windows and concrete balconies. In the foreground, there are several green plants with yellow flowers. The text "SEMESTRE 2" is overlaid in the center of the image.

# SEMESTRE 2

# BLOC 1

## ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention,  
ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

# SEMESTRE 2

## UE04 – GÉOGRAPHIE \*

### 1.4.06 – POPULATIONS DU MONDE

1H + 1H30



Enseignant(s) : Emmanuelle FAURE, Lorelei MORISSEAU

Ce cours vise un triple objectif. Il s'agira tout d'abord pour les étudiant.es de comprendre et manipuler les données démographiques en géographie ; puis d'appréhender les répartitions spatiales des populations et les formes du peuplement et ses enjeux (foyers de peuplement, urbanisation, populations urbaines face aux risques) ; enfin seront analysés certains enjeux contemporains liés à l'intensification des interdépendances entre populations (migrations internationales, nourrir le monde, accaparement des terres).

Il s'agit finalement d'étudier les caractéristiques et les évolutions de la population mondiale, en s'appuyant sur de nombreux exemples et études de cas, et ce à partir de documents variés (cartes, graphiques, textes, illustrations graphiques, films...), en montrant comment l'approche géographique de ces enjeux est une clé de lecture essentielle du monde contemporain.

#### Bibliographie

- Dumont, G.-F. (2018). *Géographie des populations : Concepts, dynamiques, prospectives*. Paris. A. Colin.
- Guillon M., Szotkman N., (2008) *Géographie mondiale de la population*, Paris, Ellipses, Collection Universités.
- Le Bras H., (2012) *Vie et mort de la population mondiale*, Paris, Éditions Le Pommier.
- Mathieu J-L, (2005) *La population mondiale*, Paris, A. Colin, coll. Synthèse (Ouvrage court et facile, pour une première approche)
- Wihol de Wenden C., (2025) *Atlas des migrations. De nouvelles solidarités à construire*. Paris, Atlas Monde, Editions Autrement.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.06 Populations du monde		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluations écrites, trois notes. Régime dérogatoire : un écrit. Deuxième session : un écrit.

### 1.4.07 – GÉOGRAPHIE DES MILIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

1H30 + 1H



Enseignant(s) : Nathalie THOMMERET, Evan MESMIN

L'objectif de cet enseignement est de fournir une première approche des grandes composantes du milieu naturel que sont les reliefs et les climats. Le cours analysera ainsi la répartition à l'échelle planétaire des grandes unités de reliefs, ainsi que les modalités de leur formation et leur dynamique actuelle. Il abordera ensuite le fonctionnement de l'atmosphère et la trame des principaux climats du globe qui en découle. Le TD complètera

cette présentation par une étude à plus grande échelle menée à partir de documents variés (photographies, cartes, statistiques, etc.).

### Bibliographie

- J.P. Amat, L. Dorize, C. Le Coeur, *Éléments de géographie physique*, Paris, Bréal, 2002.  
 E. de Bélizal, V. Fourault-Cauët, M.-A. Germaine, E. Temple-Boyer, *Géographie de l'environnement*, Malakoff, A. Colin, coll. Portail, 2017, 276 p.  
 G. Beltrando, *Les climats. Processus, variabilité et risques*, A. Colin, coll. U. Géographie, 2004.  
 J. Demangeot, *Les milieux naturels du globe*, Paris, A. Colin, 2004.  
 M. Derruau, *Les formes du relief terrestre, notions de géomorphologie*, Paris, A. Colin, 2002.  
 A. Godard, M. Tabeaud., *Les climats, mécanismes et répartition*, Paris, A. Colin, 1998.  
 J.-R. Vanney, *Introduction à la géographie de l'Océan*, Oceanis, Institut océanographique, coll. Oceanis, 1994.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.07 Géographie des milieux et de l'environnement		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu, 3 épreuves écrites. Régime dérogatoire : un écrit. Deuxième session : un écrit.

## 1.4.08 - CARTOGRAPHIE



Enseignant(s) : Léa PROST-LANÇON, Juliette MOREL

La production et la diffusion des cartes ont connu de grands bouleversements en lien avec l'utilisation généralisée de l'informatique et le développement de plateformes internet. Au-delà, la conception et la réalisation de cartes supposent la connaissance et la maîtrise de notions de base présentées dans cet enseignement. Il s'agit des principales rubriques d'habillage d'un document graphique et cartographique (identification, hiérarchisation et mise en page de ces rubriques) ; des variables visuelles (identification, principales propriétés et combinaisons possibles) et, enfin, des principales règles de sémiologie graphique. Après la présentation de chacun des grands groupes de notions, ceux-ci seront appliqués dans le cadre de travaux reposant sur des exemples pris dans différents champs de la géographie.

### Bibliographie

- Michèle Béguin et Denise Pumain, *La représentation des données en géographie. Statistique et Cartographie*, Paris Armand Colin, collection Cursus, 4<sup>e</sup> édition, 2017.  
 Jacques Bertin, *Sémiologie graphique. Les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris, éditions EHESS, 2017.  
 Mark Monmonier, *Comment faire mentir les cartes*, Paris, Autrement, 2019 (1<sup>re</sup> éd. 1991).  
**Nicolas Lambert et Christine Zanin, Mad Maps. L'atlas qui va changer votre vision du Monde**, Paris, Armand Colin, 2019.  
 Christine Zanin et Nicolas Lambert, *Manuel de cartographie : Principes, méthodes, applications*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 2016.  
 Christine Zanin et Marie-Laure Trémelo, *Savoir faire une carte - Aide à la conception et à la réalisation d'une carte thématique univariée*, Paris, Belin, collection Sup Géographie, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.08 Cartographie		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Evaluation : deux écrits minimum. Régime dérogatoire : un écrit. Deuxième session : un écrit.

## UE04 – LETTRES\*

### 1.2.07 - INTRODUCTION (GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES) À LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DES XVII<sup>E</sup> ET XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES



Enseignant(s) : Clément DUYCK, Stéphanie GENAND

Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle - Clément Duyck

Volume horaire hebdomadaire : 1 h CM

Programme XVII<sup>e</sup> siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce cours magistral propose une introduction à l'histoire de la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle. Il insiste en particulier sur les principaux courants esthétiques, les grands genres et les enjeux idéologiques et sociaux posés de la littérature de cette période.

Indications bibliographiques :

- *Anthologie des textes du XVII<sup>e</sup> siècle*, pdf à télécharger sur la page Eprel du cours (partie « Documents et liens »).
- Reguig Delphine, *Histoire littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle*, Malakoff, Armand Colin, « Cursus », 2017.

Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle - Stéphanie Genand

Volume horaire hebdomadaire : 1 h CM

Programme XVIII<sup>e</sup> siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce cours magistral propose une introduction à la littérature des Lumières : en termes esthétiques (quels sont les grands modèles privilégiés ?), sociologiques (qui écrit ? Quelle place fait-on aux femmes autrices ?), éditorial (que signifie publier un livre au 18<sup>e</sup> siècle ? Comment éviter la censure ?) et politiques (quels sont les enjeux idéologiques et moraux de la littérature ?). A travers l'étude des conditions matérielles et sociales de l'écriture, on verra se dessiner un autre visage du 18<sup>e</sup> siècle.

Indications bibliographiques :

- Un diaporama contenant des liens vers des extraits ou des références critiques sera mis à disposition des étudiant.e.s, après chaque séance, sur la page Eprel du cours (partie « Documents »)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.07 Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17e et 18e siècles		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

2e session : 1 oral (tirage au sort entre XVIIe et XVIIIe siècle)

## 1.2.08 – ÉTUDE DES TEXTES DES XVII<sup>E</sup> ET XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES

Enseignant(s) : Clément DUYCK, Marie PRIESTER

Étude des textes du XVII<sup>e</sup> siècle - Clément Duyck

Volume horaire hebdomadaire : 1 h30 TD



*Les Contes* de Charles Perrault

Dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle, Charles Perrault invente un nouveau genre littéraire, le conte de fées. En puisant dans ce qu'il présente comme un fonds oral de récits populaires, Ch. Perrault entend, ce faisant, renouveler la littérature française à partir d'un matériau jusqu'alors dévalorisé. D'apparence simple, ses contes rassemblent pourtant, de façon ingénieuse, oralité et écriture, fiction enfantine et public mondain, invitant en particulier à jeter un regard nouveau sur l'articulation complexe entre littérature et morale.

Programme :

Les étudiants devront s'être procuré l'édition au programme et avoir lu les contes en prose pour le premier cours.

PERRAULT, Charles, *Contes*, éd. Catherine Magnien, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche classiques », 2006, contes en prose, p. 171-308. Édition obligatoire.

Étude des textes du XVIII<sup>e</sup> siècle - Marie Priester

Volume horaire hebdomadaire : 1 h30 TD

*Le Diable boiteux* de Le Sage

Comment aborder ce roman qui ne ressemble en rien à l'image que le XVIII<sup>e</sup> siècle a laissée dans l'imaginaire collectif (philosophie des Lumières, analyse intérieure, culte de la sensibilité...) ? D'ailleurs, peut-on vraiment parler de roman pour cet assemblage d'anecdotes et de portraits satiriques ? Texte inventif et donc inclassable, *Le Diable boiteux* est une œuvre qu'on ne lit guère plus. Peut-être est-il temps de la redécouvrir. Loin de tout esprit de sérieux, c'est l'ironie qui domine chez Lesage. Chez lui, un diable et un étudiant soulèvent les toits des maisons pour observer leurs habitants sans en être vus, et se moquent des vices et des ridicules des hommes. Rencontre du merveilleux et de la satire de mœurs, ce roman ludique renouvelle l'héritage des caractères moralistes, et propose une nouvelle manière d'écrire des romans.

Programme :

Les étudiants es veilleront à se procurer l'œuvre dans l'édition demandée et à la lire avant le premier cours.

Alain-René Le Sage, *Le Diable boiteux*, éd. É. Leterrier, Paris, Gallimard, « Folioplus Classiques », 2015.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) \*, 1.2.08 Etude des textes des 17e et 18e siècles

1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit (2 évaluations pour le XVII <sup>e</sup> siècle; 2 évaluations pour le XVIII <sup>e</sup> siècle)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100% écrit (1 évaluation par siècle)
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 4 épreuves avec 1 DST, en cours de semestre, pour chaque siècle ; 1 DST en sem. 13 en littérature du XVII<sup>e</sup> siècle et 1 DST en semaine 13 en littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Régime dérogatoire : 1 DST par siècle en semaine 13.

2e session : 1 oral (en XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle par tirage au sort)

## 1.2.09 - INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Enseignante : Frédérique SITRI

1H30



Ce cours vise 1) à présenter les concepts fondateurs de la linguistique tels qu'élaborés par F. de Saussure, ainsi que les principaux domaines des sciences du langage ; 2) à proposer spécifiquement une introduction à la phonologie et à la phonétique, à la morphologie et à la syntaxe du français.

### Bibliographie

Saussure F. de, 1916, *Cours de linguistique générale*, texte établi par C. Bailly et A. Sechehaye, Payot, 1971

Riegel M., Pellat J.-C., Rioux R., 2018, *Grammaire méthodique du français*, PUF

Chiss J.-L., Filliolet J., Maingueneau D., *Introduction à la linguistique française*, tomes 1 et 2. Hachette. 2001.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) \*, 1.2.09 Introduction à la linguistique générale

1re session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.2.10 - ATELIER D'ÉCRITURE

Enseignant(s) : Violaine FRANCOIS, Elisabeth LE CORRE

1H30



Ce cours ambitionne de familiariser les étudiants avec l'écriture littéraire à partir de différents types d'exercices de création tels que le pastiche, la suite d'œuvre, la production dérivée (aussi dite spin-off), l'écriture collaborative, etc. Le travail sera en partie orienté afin de préparer et permettre la participation des étudiants au Festival Écrivaines à l'Université qui propose notamment un concours d'écriture.

Parallèlement, une réflexion sur l'écriture et la réécriture sera menée en s'appuyant sur les productions d'écrivains connus et moins connus, en mêlant les genres littéraires, du roman à la poésie en passant par la chanson.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.10 Atelier d'écriture		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 100% (2 épreuves écrites minimum)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en sem. 13



## UE04 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES\*

### 1.5.06 – INITIATION À LA TRADUCTION 2

1H30



Enseignants : Marie-Alexandra SCHNEIDER

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.06 Initiation à la traduction 2		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

### 1.5.07 – PRATIQUE DE LA LANGUE ET RENFORCEMENT GRAMMATICAL 2

1H30



Enseignantes : Marie-Alexandra SCHNEIDER

Le cours de ce second semestre est la continuation de celui du premier semestre. Il poursuivra les mêmes objectifs, en complétant les points non encore étudiés. Les documents d'autres cours pourront aussi servir de base de travail.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.07 Pratique de la langue et renforcement grammatical 2		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

### 1.5.08 – EXPRESSION ORALE ET PHONÉTIQUE

1H30



Enseignante : Isabella JAKUBIAK

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.2.08 Expression orale et phonétique		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.5.09 – INSTITUTIONS POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

1H30



Enseignant : Laure GALLOUËT

Ce cours propose une présentation des principales institutions politiques et une introduction aux grandes notions du droit constitutionnel, avec un accent particulier mis sur le domaine allemand.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.09 Étude et commentaire de documents civilisation		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	50% écrit et 50% oral
2e session		Épreuve orale : 100%

## 1.5.10 – RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

1H30



Enseignant : Laure GALLOUËT

Ce cours aborde l'évolution des relations franco-allemandes au XXe siècle et la manière dont les deux pays sont passés d'ennemis héréditaires à partenaires privilégiés au sein de l'Union européenne. Ce cours reviendra notamment sur les initiatives franco-allemandes ainsi que les « couples franco-allemands » qui ont marqué l'histoire des relations entre les deux États.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.10 Relations franco-allemandes		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	50% écrit et 50% oral
2e session		Épreuve orale : 100%

## 1.5.11 – SOCIOLOGIE POLITIQUE

1H30



Enseignant : Manon CRELOT

Cet enseignement propose une introduction aux grandes théories sociologiques du 19e siècle à nos jours, avec un accent particulier mis sur le domaine allemand dans un contexte international.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.11 Sociologie politique		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

## 1.5.12 – HISTOIRE CULTURELLE 2



Enseignant : Denis BOUSCH

Ce cours propose une évocation chronologique de l'histoire allemande depuis 1945 à travers le cinéma et la télévision. Un choix représentatif d'œuvres (films, séries, émissions diverses) illustrera les principales étapes de ce parcours historique.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.12 Histoire culturelle 2		
1re session	RÉGIME GÉNÉRAL	CONTRÔLE CONTINU : 100% ÉCRIT. 2 ÉVALUATIONS AU COURS DU SEMESTRE.
	RÉGIME DÉROGATOIRE	ÉPREUVE ÉCRITE : 100%
2e session		ÉPREUVE ÉCRITE : 100%

## UE04 – LLCER ANGLAIS\*

### 1.7.05 – GRAMMAIRE/THÈME



Enseignant(s) : Anaïs NEUMILLE, Solenn ALIJI

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire / Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret. Seront abordés les problèmes posés par les formes modales (*CAN, MUST, be allowed to*, etc.) en français et en anglais. Ce semestre sera également consacré à l'étude du groupe nominal, en particulier aux fonctionnements des noms et à leur détermination. Ces problèmes seront, comme au premier semestre, envisagés par le biais de la traduction du français vers l'anglais.

#### Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 1999.
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.05 Grammaire/thème		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu 100 %. Contrôles au cours du semestre : 50%. Dernier DST (1h30 en semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit d'1h30

NB : Pour les étudiants ayant choisi le Contrôle Continu, la présence aux cours est obligatoire.

## 1.7.06 - VERSION



**Enseignant(s) :** Karine CHAMBEFORT, Guillaume MARCHE, Anaïs NEUMILLE

Cet enseignement a pour but de familiariser l'étudiant avec les différentes étapes de la traduction et de l'aider à acquérir les bons réflexes face au texte anglais. Le travail de version sur des extraits de textes littéraires sera l'occasion de travailler tant sur l'anglais (analyse rigoureuse de la phrase, repérage du temps des verbes, identification des procédés de traduction à mettre en œuvre) que sur le français (syntaxe, ponctuation, recherche des idiomatismes, ton et registre).

L'apprentissage du vocabulaire anglais fera l'objet d'évaluations régulières. Une bonne maîtrise de la grammaire française est indispensable et il est fortement conseillé de lire des romans français, afin d'enrichir son vocabulaire et d'acquérir l'aisance nécessaire dans la pratique de la langue écrite.

### Bibliographie

#### Vocabulaire anglais :

Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain* (Le Robert & Nathan)

#### Techniques de traduction :

- Thomson, *From and Into English* (Dunod)

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise* (Hachette).

- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ?* (Hachette, " Les Fondamentaux ")

Dictionnaire unilingue, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ou le *Collins Cobuild English Language Dictionary*

Dictionnaire bilingue : *Le Robert & Collins*

Dictionnaire français : *Le Petit Robert* (ou tout autre dictionnaire, édition récente)

Grammaire française/Conjugaison : au choix (par ex., le *Bescherelle*)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.06 Version		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Deux évaluations minimum au cours du semestre

NB : Pour les étudiants ayant choisi le régime général, la présence aux cours est obligatoire.



## 1.7.09 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : Lea SAWYERS, Anne-Julie DEBARE, Anaïs NEUMILLE

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera *in fine* les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

### Œuvres au programme

Au second semestre, les étudiants étudieront dans un premier temps des poèmes (fournis par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'une pièce de théâtre sont imposées. Les étudiants devront effectuer une lecture complémentaire dont la bonne compréhension sera évaluée en fin de semestre. Vous devez avoir acheté ces ouvrages pour le début des cours.

/Friel, Brian. *Translations*. [1981]. Faber & Faber, 1995. ISBN-13 : 978-0571117420

/Fitzgerald, Francis Scott. *Tender is the Night*. [1934]. Harrap's, 2019. ISBN: 978-2818706695

ATTENTION : Il est impératif de se procurer les éditions demandées

### Ouvrages conseillés

Amfreville, Marc et Fabre, Claire. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.

Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.

Grellet, Françoise. *A Literary Guide. Anglais*. Nathan, 2017.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms*. Introduction au vocabulaire littéraire anglais. Hachette Supérieur, 1996.

Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.09 Littérature anglo-américaine		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

2 évaluations minimum au cours du semestre.

Régime dérogatoire : épreuve écrite 100%

2<sup>e</sup> session : épreuve écrite : 100%

Lors de la 2e session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures.

## 1.7.10 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE



**Enseignant(s) :** Sonia BIROCHEAU, Marianne KAC VERGNE, Clara SEBASTIANI.

Cet enseignement abordera la civilisation des États-Unis de manière thématique à travers de grandes questions historiques, politiques, sociales et culturelles (mythes fondateurs, immigration et peuplement, religion et société, développement économique et social, mouvements sociaux). Il s'agira de fournir aux étudiants des repères thématiques et chronologiques qui seront approfondis en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années.

### **Bibliographie :**

/David Mauk & John Oakland, *American Civilization: An Introduction* (Routledge).

/Denis Lacorne (dir.), *Les Etats-Unis* (Fayard).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.10 Civilisation anglo-américaine		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

### **Modalités de contrôle des connaissances**

UE 4 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECU 4 Civilisation américaine

1<sup>re</sup> session Régime général : 100% Contrôle continu ; au minimum 2 évaluations écrites (1 en cours de semestre, 1 en fin de semestre) + participation orale

Régime dérogatoire ; 1 épreuve écrite : 100%

2<sup>e</sup> session : 1 épreuve écrite : 100%

Les étudiants ayant échoué en civilisation aux semestres 1 et 2 passeront un seul écrit (sujet de civilisation américaine ou britannique imposé le jour de l'épreuve).



## UE04 – HISTOIRE\*

### 1.8.04 – FONDAMENTAUX HISTOIRE 3 : LA GRÈCE AU V<sup>E</sup> SIÈCLE AV. J.-C.



Enseignants : Mme Mathé et M. Paire

En présentant les grands événements du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. en Grèce, ce cours introduit aux notions fondamentales de l'histoire des cités antiques. En quoi consiste cette forme d'organisation humaine ? Comment les Grecs pensent-ils et font-ils l'expérience du politique ? Quelles relations les cités établissent-elles entre elles et avec les Autres, qualifiés de « barbares » ? Le cours répondra à ces questions en s'appuyant sur des sources de nature diverse pour former les étudiants aux méthodes des historiennes et des historiens.

#### Bibliographie :

Marie-Claire Amouretti, François Ruzé, *Le Monde grec antique*, Paris, 2017 (1978)

Catherine Grandjean et alii, *La Grèce classique, d'Hérodote à Aristote (510-336 avant notre ère)*, Paris, 2022

François Lefèvre, *Histoire du monde grec antique*, Paris, 2007

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *; 1.8.04 Fondamentaux Histoire 3		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2e session		Épreuve orale : 100%

### 1.8.05 – FONDAMENTAUX HISTOIRE 4: LE HAUT MOYEN ÂGE : POLITIQUE, SOCIÉTÉS, RELIGIONS (V<sup>E</sup>-X<sup>E</sup> SIÈCLES)



Enseignant(s) : M. Charrié-Benoist et M. Redon

Ce cours portera sur le haut Moyen Âge. Il s'intéressera notamment à l'histoire politique, aux transformations des modes de gouvernement, en Occident latin, et aux interactions au sein de des espaces européens et méditerranéens. Dans la continuité avec le premier semestre (MTU), l'accent sera mis sur l'acquisition des méthodes du commentaire de documents et de la dissertation.

#### Bibliographie

Le Jan, Régine, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, Hachette, 2012 (4<sup>e</sup> éd.) [Manuel employé au cours du semestre].

Dumézil, Bruno et Micol, Hugues, *Les Temps barbares. De la chute de Rome à Pépin le Bref*, Paris, La Revue dessinée – La Découverte, 2018 [Bande dessinée].

Joye, Sylvie et Vidal, Damien, *Qui est Charlemagne ? De Pépin le Bref à Hugues Capet*, Paris, La Revue dessinée – La Découverte, 2020 [Bande dessinée].

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.05 Fondamentaux Histoire 4		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2e session		Épreuve orale : 100%

## 1.8.06 - CULTURE GÉNÉRALE



Cours 1 : Histoire de l'alimentation dans les sociétés anciennes

**Enseignante** : Mme Rougier-Blanc

Ce cours analyse les pratiques alimentaires dans l'Antiquité (Égypte, Mésopotamie, Grèce et Rome) et aborde les rapports entre les façons de se nourrir et les pratiques culturelles et sociales. Seront notamment étudiés le pain, les gâteaux, le rapport à l'alimentation carnée, les contextes de commensalité, le fromage. On cherchera aussi à illustrer le fameux adage selon lequel la façon de manger, tout comme ce que l'on mange, contribuent à définir une identité culturelle, sociale voire politique. Les séances permettront d'aborder une documentation variée, textes littéraires, traités de cuisine ou de pâtisserie, iconographie et analyse biochimique des vestiges archéologiques.

### Bibliographie

NADEAU, Robin, *Les manières de table dans le monde gréco-romain*, Tours/Rennes, 2010.

Quellier, Florent (dir.) (2021), *Histoire de l'alimentation, de la préhistoire à nos jours*, Belin coll. Référence, Paris.

LAURIOUX, Bruno et HORARD, Marie-Pierre, *Pour une histoire de la viande*, Tours/Rennes, 2022.

## COURS 2 : LES SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS EN EUROPE MODERNE (XVI<sup>E</sup>-XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES)

Ce cours explore l'univers des spectacles et divertissements dans l'Europe moderne, révélateur des transformations sociales, politiques et culturelles de l'époque. Seront étudiés les théâtres de cour et les spectacles urbains, les fêtes royales et populaires, l'émergence de l'opéra, les festivités carnavalesques et les divertissements de salon. Une attention particulière sera portée aux enjeux de pouvoir et de représentation sociale que véhiculent ces pratiques culturelles, ainsi qu'aux tensions entre culture savante et culture populaire. Le cours analysera également l'évolution des publics, la professionnalisation des artistes et l'émergence d'une économie du spectacle, témoignant de la naissance d'une société de loisirs moderne.

### Bibliographie :

APOSTOLIDÈS, Jean-Marie *Le Roi-machine : spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Éd. de Minuit, 1981.

BURKE, Peter, *Culture populaire et culture savante dans l'Europe moderne*, Paris, Flammarion, 1991.

LILTI, Antoine, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) \*, 1.8.06 Culture générale

1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2e session		Épreuve orale : 100%

## UE04 – LLCER ESPAGNOL\*

### 1.6.06 - LITTÉRATURE HISPANIQUE (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)



Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ, Mario DULCEY

Introduction aux études littéraires et panorama de la littérature hispanophone. Poésie et prose, avec un regard particulier sur la littérature contemporaine, notamment le récit bref, la nouvelle (*'el cuento'*).

Une brochure de textes théoriques et littéraires sera fournie à la rentrée.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) \*, 1.6.06 Littérature hispanique (Espagne et Amérique latine)

1re session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 oral (TD) (50% de la note finale).

Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit (CM) ou 1 oral : tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral ou vice-versa. Durée de l'examen écrit : 3h00.

Régime dérogatoire : Tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral. Durée de l'examen écrit : 3h00 (100 % de la note finale).

2e session : Mêmes modalités que pour le régime dérogatoire. Durée de l'examen écrit : 3h00.

## 1.6.07 - CIVILISATION HISPANIQUE (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

1H30 + 1H30



Enseignant(s) : Julia PALACIOS, Mario DULCEY

Civilisation Hispanique - Espagne et Amérique latine

Dans la continuité du cours « Introduction aux cultures hispaniques » du semestre 1, ce module permettra d'approfondir différentes thématiques sociopolitiques, culturelles et artistiques, historiques des deux aires géographiques et culturelles mentionnées, afin de préparer les étudiants aux cours de civilisation de L2 et L3.

Un accent particulier sera mis sur la méthodologie du commentaire de documents variés et sur la capacité à dégager les grands enjeux de ces derniers.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.07 Civilisation Hispanique (Espagne et Amérique latine)		
1re session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

## 1.6.08 - VERSION

1H



Enseignant(s) : Iona CASTIYANIS

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.08 Version		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité.

100 % de la note finale

2e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00.

## 1.6.09 – SYNTAXE



Enseignant(s) : Iona CASTIYANIS

Il s'agit de poursuivre l'étude de la langue espagnole. Nous aborderons : la distinction entre *Ser* et *Estar*, les structures emphatiques « C'est... que/qui », la traduction de « on », les temps du passé et les pronoms relatifs avec la traduction de « dont » ; ce dernier thème nous permettra de commencer l'étude des structures de la phrase complexe avec la concordance des temps.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.09 Syntaxe		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu. 2 ou 3 devoirs écrits (50% de la note finale) dont dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 2h00.

Régime dérogatoire : durée de l'examen 2h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2e session : Une épreuve écrite. Durée de l'examen : 2h00

## 1.6.10 – ARTICLES DE PRESSE / GRAMMAIRE



Enseignant(s) : Mario DULCEY

Lecture et compréhension d'articles de presse en espagnol ; les difficultés de traduction de ces articles ; exercices de synthèse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.10 Articles de presse/ Grammaire		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 tâches orales et un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale.

Session 2 : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 1h00.

## UE04 – PHILOSOPHIE\*

### 1.3.05 – PHILOSOPHIE DES SCIENCES



Enseignant(s) : Théodore PLASSART

Introduction à la pensée scientifique moderne

Dans ce cours, nous introduirons les problèmes et concepts principaux de la philosophie des sciences empiriques. Nous considérerons les notions d'hypothèse, d'observation, d'expérience, de méthode, de théorie, de loi, de raisonnement et explication scientifique. Nous nous interrogerons sur la question de la vérité et du réalisme dans les sciences. Notre questionnement sera informé par des exemples tirés de l'histoire des sciences modernes.

#### Bibliographie

Barberousse A., M. Kistler et P. Ludwig, *La Philosophie des sciences au XXe siècle*, Flammarion, 2000.

Chalmers A. F., *Qu'est-ce-que la science ?*, Livre de poche, 1987.

Hempel C., *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.05 Philosophie des sciences		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 50 % : au moins deux exercices écrits dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

### 1.3.06 – ÉPISTÉMOLOGIE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE



Enseignant(s) : Jean-Marie CHEVALIER

#### Introduction à la logique

En introduisant à la logique et à son histoire, cet enseignement se propose de familiariser les étudiants avec le concept de langage formel et ses applications dans le champ de l'épistémologie. Le cours débutera par un aperçu historique des principaux développements de la logique, puis présentera les rudiments de la logique élémentaire (calcul des propositions et des prédicats du premier ordre).

#### Bibliographie

Blanché, Robert & Jacques Dubucs, *La logique et son histoire*, Paris, Armand Colin, 1996.

Lepage, François, *Éléments de logique contemporaine avec exercices et corrigés*, Dunod/ Les Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Vernant, Denis, *Introduction à la logique standard: Calcul des propositions, des prédicats et des relations*, UGA, 2022.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) \*, 1.3.06 Epistémologie et philosophie du langage

1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

**1.3.07 – PHILOSOPHIE MORALE**

Enseignant(s) : Nicolas DUFFAU

Rousseau, *Émile ou de l'éducation*

Le cours propose une lecture de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau, dans une perspective de philosophie morale. L'étude de ce traité d'éducation classique permettra de se familiariser avec les grands problèmes qui ont marqué l'histoire de cette branche de la philosophie au XVIIIème siècle. Il permettra également d'introduire plus généralement à l'œuvre de Rousseau, en prenant appui sur ce que le philosophe genevois considérait lui-même comme son « meilleur ouvrage », et en faisant intervenir d'autres textes majeurs - comme le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ou le *Contrat social*.

**Bibliographie**

Le texte dans l'édition GF-Flammarion de 2009 : Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, présenté par André Charrak.

## Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) \*, 1.3.07 Philosophie morale

1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 50% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

**1.3.08 – PHILOSOPHIE POLITIQUE**

Enseignant(s) : Deborah KNOP



Du *Discours de la Servitude* volontaire aux *Essais* : la philosophie politique de La Boétie et de Montaigne

Le cours aborde les questions qui traversent les œuvres d'Étienne de La Boétie (rédigée vers 1548 peut-être) et de Michel de Montaigne (publiée de 1580 à 1595), questions relativement complémentaires.

Le premier s'interroge de manière audacieuse sur un paradoxe qui embrasse la *polis* tout entière : comment expliquer que chacun participe à sa manière à une structure qui le domine ?

Qu'en déduire quant à la nature humaine, elle qui permet, voire favorise une telle soumission ? Ainsi La Boétie examine-t-il les structures, dynamiques et figures du pouvoir, avec l'intention hardie d'inciter son lecteur à les faire vaciller.

Montaigne, quant à lui, propose une réflexion plus nuancée et réaliste à sa manière, car ancrée dans l'expérience de maire, de magistrat et de diplomate, du « commerce » des Grands, mais aussi des Guerres de religion et de la découverte du Nouveau Monde. Comment bien se comporter en matière politique ? Est-ce seulement possible ? Sa pensée politique s'articule intrinsèquement avec ses interrogations morales : comment faire le partage entre vie publique et vie privée ? Sa portée délibérative nourrit certainement la fermeté du discours – celle avec laquelle Montaigne fait l'éloge de la loyauté et condamne la cruauté, notamment. Mais, concernant d'autres thématiques, la pensée montaignienne se distingue par sa souplesse, par son ouverture, voire par un certain relativisme et une forme de scepticisme peut-être.

### Bibliographie

La Boétie, Étienne de, *De la Servitude volontaire ou Contr'un*, éd. M. Smith et M. Magnien, Genève, Droz, 2001

Montaigne, Michel de, *Les Essais*, Paris, LGF (« Le Livre de Poche »), dir. J. Céard, 2001

Aristote, *Les Politiques*, éd. P. Pellegrin, Paris, GF, 2015

Cicéron, *De la République, Des Lois*, éd. C. Appuhn, 1993

Cicéron, *Des Devoirs*, éd. S. Mercier et M. Testard, Paris, Les Belles Lettres, 2014

Lucrèce, *De la nature*, éd. J. Kany-Turpin, Paris, GF, 2021

Machiavel, Nicolas, *Le Prince et autres textes*, éd. J. Gohory et P. Veyne, Paris, Gallimard, 2007

Platon, *Gorgias*, éd. M. Canto-Sperber, Paris, GF, 2024

Platon, *La République*, éd. G. Leroux, Paris, GF, 2016

Sénèque, *Entretiens, Lettres à Lucilius*, éd. P. Veyne, Robert Laffont, Paris, 1993

Sénèque, *La vie heureuse*, éd. P. Pellegrin et J. Kany-Turpin, Paris, GF, 2024

Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, éd. P. Pellegrin, Paris, Seuil, 1997

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.08 Philosophie politique		
1re session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 50% : au moins deux exercices écrits dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).



# BLOC 2

**ENSEIGNEMENT  
D'OUVERTURE/  
INITIATION AUX ETUDES  
EN LETTRES, LANGUES  
ET SCIENCES HUMAINES**

# SEMESTRE 2

## UE05 – ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE EN LLSH OU PARCOURS COMMUNICATION

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines.

**L'ÉTUDIANT CHOISIT DEUX COURS**, chacun correspondant à un ECUE. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de blocs 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de blocs 2 de deux disciplines différentes.

Les étudiants inscrits en **double licence** à base d'histoire doivent **obligatoirement** prendre un cours en langue anglaise l'un des deux semestres.

Les étudiants inscrits en **parcours communication** ne prennent pas ces cours de blocs 2.

Les étudiants inscrits en **LAS** (Licence Accès aux études de Santé) Géographie et Philosophie ne prennent qu'un seul cours dans leur discipline d'inscription.

**ALLEMAND** *interculturalité et relations internationales*.....  
L'Union européenne face aux défis internationaux..... 107

**ANGLAIS**.....  
Multimodality in Linguistics: Where Language Meets the Body..... 107

Introduction to Contemporary British Theatre..... 108

Photographie et société en Grande-Bretagne..... 108

**DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA**.....  
Fabrique de l'image et fabrique du regard : une initiation à la culture visuelle..... 108

**GÉOGRAPHIE**.....  
La Mondialisation..... 110

Sociétés, santé, environnements..... 110

**HISTOIRE**.....  
« Mais je devins roi... ». Être roi en Europe du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle..... 111

Une histoire de la race..... 111

Guerre et paix en Europe à l'époque Moderne..... 112

**LANGUES ROMANES**.....  
Les mouvements sociaux autochtones en Amérique latine : le cas de la Colombie..... 113

**LETTRES**.....  
Cultures féministes, de Mary Woolstonecraft à Céline Sciamma..... 113

Analyser l'humour avec les sciences du langage..... 113

**PHILOSOPHIE**.....  
Que peut un corps ? Philosophies de la corporéité..... 114

## 1.0.06 - COURS À CHOISIR DANS LA DISCIPLINE D'INSCRIPTION



Modalités de contrôle des connaissances

Ue05 - enseignements d'ouverture en Ilsh - 2 / parcours communication, 1.0.06 Cours à choisir dans la discipline d'inscription

1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.07 - COURS À CHOISIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE



Modalités de contrôle des connaissances

UE05 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 2 / parcours communication, 1.0.07 Cours à choisir dans une autre discipline

1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%



## **UE05 – BLOC 2 – ALLEMAND INTERCULTURALITE ET RELATIONS INTERNATIONALES**

### **L'UNION EUROPÉENNE FACE AUX DÉFIS INTERNATIONAUX**

**Enseignante : Laure GALLOUËT**

« Unie dans la diversité », telle est la devise de l'Union européenne. Or, si l'on considère traditionnellement que l'union fait la force, il existe toujours un risque que la diversité des États membres de l'UE ne se transforme en divergence(s). L'émergence de crises, qu'elles soient internes ou externes, met en effet à l'épreuve les pays membres de l'UE et la cohésion de leur union.

Ce cours reviendra sur les principes fondateurs de la construction européenne, ses moments clés et l'évolution des communautés européennes puis de l'UE. Nous verrons à quels défis majeurs fait face l'Europe des 27, que l'on pense par exemple à la montée en puissance des partis eurosceptiques, aux défis économiques et sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle, à la déstabilisation de la scène internationale depuis le début de la guerre d'Ukraine ou encore aux problématiques liées au changement climatique.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

## **UE05 – BLOC 2 – ANGLAIS**

### **MULTIMODALITY IN LINGUISTICS: WHERE LANGUAGE MEETS THE BODY**

**Enseignant(s) : Loulou KOSMALA**

The aim of this seminar is to highlight the role of multimodality in linguistics, through the interplay between various modalities or modes of communication. It explores how bodily articulators (e.g. hand gestures, gaze direction, facial expressions, body orientation) systematically synchronize with speech to build linguistic meaning. This course provides a comprehensive introduction to the basic concepts and applications of multimodality in various forms of discourse, from first to second language acquisition, public speaking, language pathology, and Sign Languages. Emphasis will be placed on understanding the practical applications of multimodal studies in real-world contexts, including education, media, and technology.

What is the purpose of studying multimodality in linguistics? How do gestures contribute to discourse content? How do Sign Languages work differently from spoken languages? We will answer these questions as part of this course.

## INTRODUCTION TO CONTEMPORARY BRITISH THEATRE

Enseignant(s) : Lea SAWYERS

The stage is a place for social commentary, a place for debate but also for seeking change and fostering political activism. With our modern global societies caught in the frenzy of the Internet and the overwhelming stakes of environmental challenges, social upheavals, technological revolutions, political turmoil, it follows that theatre writing in the United Kingdom has to reinvent itself constantly to accommodate new facets of the human experience.

This course aims at providing a few conceptual tools and references for the better understanding of contemporary British theatre by briefly exploring key points in its history and pantheon of authors since the second world war. The main part of the course, however, deals with 21st century playwrights. The aesthetic and political movements embraced will go from In-Yer-Face theatre to radio drama to feminist and post-feminist theatre to black British theatre to immersive theatre to hip-hop theatre. Bola Agbaje, Samuel Beckett, Edward Bond, Caryl Churchill, Martin Crimp, Tim Crouch, Tanika Gupta, Sarah Kane, Kwame Kwei-Armah, John Osbourne, Harold Pinter, Mark Ravenhill, Polly Stenham, Tom Stoppard, Debbie Tucker Green, Roy Williams are all playwrights (young and less young) whose work can be approached in this course.

The aim of the class however is not exhaustivity but rather an introduction to contemporary British theatre and the variety of aesthetic and poetic movements reshaping its horizons today. Our work will be mostly text-based but will mobilise visual and audio support whenever possible.

## PHOTOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ EN GRANDE-BRETAGNE

Enseignant(s) : Karine CHAMBEFORT

Ce cours sera dispensé et évalué en français, mais mobilisera des sources écrites et audiovisuelles en anglais.

Ce cours explore les multiples usages de la photographie pour documenter et commenter la société et la culture britannique depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Nous étudierons particulièrement la façon dont la photographie s'est intéressée aux changements culturels et sociaux pendant cette période, se saisissant de questions de patrimoine et traditions, d'identités, de représentations et de pouvoir. Chaque séance donnera lieu à l'analyse de photographies en lien avec leur contexte historique (par exemple la fin de l'ère victorienne, la seconde guerre mondiale, l'émergence de la société de consommation, l'immigration des années 50 et 60, ou la désindustrialisation) et permettra de découvrir différents genres de photographie et leurs enjeux pratiques et théoriques (photographie ethnographique, photojournalisme, documentaire social, photo de mode, photo de guerre etc...). Ce cours constitue à la fois une initiation à l'histoire culturelle et sociale de la Grande-Bretagne contemporaine et une initiation à l'histoire et à l'analyse de la photographie.

Toutes les ressources nécessaires sont disponibles sur le cours Eprel.

Une brochure de textes sera distribuée.

Ouvrages à consulter à la BU :

Val WILLIAMS, *How We Are: Photographing Britain*, Tate Publishing, 2007.

John McCORMICK, *Contemporary Britain*, Palgrave Macmillan, 2018.

# UE05 – BLOC 2 – DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA

## FABRIQUE DE L'IMAGE ET FABRIQUE DU REGARD : UNE INITIATION À LA CULTURE VISUELLE.

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Ce cours est une initiation à ce que l'on appelle la culture visuelle, ce langage propre aux images que les « études visuelles » ont à la fois contribué à forger et à explorer au cours des dernières décennies. C'est un champ d'études pluridisciplinaire qui se situe à la croisée de l'histoire de l'art, des sciences de l'information et de la communication, des arts et de la sociologie. Le cours permettra de présenter quelques-uns des grands thèmes abordés par ce champ : l'idée de construction sociale du regard, la place de l'image par rapport au texte, la question du « pouvoir » des images et de leur performativité, ses objets d'étude (les images d'actualité, la photographie d'art et la photographie de presse, les images vues du ciel ou de l'espace, les images scientifiques, les affiches électorales, les images publicitaires, les autoportraits...), ses enjeux et les débats qui le traversent. Une large place sera consacrée aux lectures, à l'observation critique et aux questions méthodologiques, afin de fournir aux étudiant·es des outils d'analyse et de décryptage du « monde d'images » qui nous entoure et que certain·es seront amené·es à co-produire.

### Bibliographie sélective

Sur la notion de « culture visuelle » :

PINOTTI Andrea, SOMAINI Antonio, *Culture visuelle -Images, regards, médias, dispositifs*, Paris, Les Presses du Réel, 2022.

Sur l'image :

AIELLO Giorgia, *Communication, espace, image*, Paris, Les Presses du Réel, 2022.

GUNTHERT André, *L'image partagée : la photographie numérique*, Paris, Textuel, 2015.

JOLY Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 4ème édition, 2021.

MOLES Abraham, *L'image communication fonctionnelle*, Paris, Casterman, 1981.

SICARD Monique, *La fabrique du regard*, Paris, Odile Jacob, 1998.

BREDEKAMP Horst, *Théorie de l'acte d'image*, traduit par Frédéric Joly, Paris, La Découverte, 2015.

Sur la photographie :

BARTHES Roland, *La chambre claire - Notes sur la photographie*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1980.

SONTAG Susan, *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgois, 2008.

Sur la communication et les médias :

BOUGNOUX Daniel, *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, 1995.

BOUGNOUX Daniel, *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, 1998.

BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Editions, 1996.

DEBORD Guy, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 3e édition avec commentaires, 1992.

RAMONET Ignacio, *La tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, 2001.

## UE05 – BLOC 2 – GÉOGRAPHIE

### LA MONDIALISATION

Enseignant(s) : Fabrice RIPOLL

L'actualité nous montre chaque jour l'importance de « la mondialisation ». Certains commentateurs (journalistes, politiques...) la présentent comme bénéfique, d'autres comme la cause de tous les maux. Les uns et les autres ont souvent en commun de la décrire comme une contrainte extérieure qui s'impose à tous. Au final, elle apparaît surtout lointaine et incompréhensible à beaucoup de gens... Le principal objectif de ce cours est donc d'y voir un peu plus clair dans ces multiples débats et enjeux, notamment économiques et politiques. Comprendre les grands changements en cours, leurs temporalités et leurs espaces, leurs causes et leurs conséquences. De quand date ladite « mondialisation » ? Qu'est-ce qui est aujourd'hui réellement « mondialisé » et qu'est-ce qui ne l'est pas, et qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Qui décide (et pourquoi) de faire traverser les frontières à tel ou tel « chose » (être humain, produit, capital...) ? Est-ce inévitable et irréversible ? Quelles sont les alternatives ?

### SOCIÉTÉS, SANTÉ, ENVIRONNEMENTS

Enseignant(s) : Sophie BLANCHARD, Emmanuelle FAURE, Lea PROST-LANÇON

Ce cours constitue une initiation à la géographie de la santé. Il s'agit, à travers différentes thématiques (diffusion des maladies infectieuses et parasitaires, accès et recours aux soins, alimentation et santé, mobilités actives, effets des changements climatiques sur la santé, expositions professionnelles et environnementales, etc.) de donner à voir aux étudiant.e.s la manière dont les inégalités sociales de santé se traduisent dans les territoires. Les séances de cours permettront d'aborder ces inégalités à travers différentes approches reposant sur l'aménagement du territoire, les systèmes de soin, ainsi que, dans une optique de géographie sociale, les pratiques et les mobilités associées à la santé, et ce dans des espaces des Nords comme des Suds et à des échelles variées.

#### Bibliographie :

Sébastien Fleuret, Clélia Gasquet-Blanchard et Anne-Cécile Hoyez, 2019, *Abécédaire de la géographie de la santé : Dimension territoriale de la santé*, □ Paris, Éditions Matériologiques.

Gérard Salem et Florence Fournet, 2020, *Atlas mondial de la santé*, Paris, Autrement.

Gérard Salem (1995) : « Géographie de la santé, santé de la géographie », *Espaces Populations Société*, pp. 25-30 [En ligne] [https://www.persee.fr/doc/espos\\_0755-7809\\_1995\\_num\\_13\\_1\\_1667](https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1995_num_13_1_1667)

## UE05 – BLOC 2 – HISTOIRE

### « MAIS JE DEVINS ROI... ». ÊTRE ROI EN EUROPE DU XI<sup>E</sup> AU XV<sup>E</sup> SIÈCLE

ENSEIGNANT(S) : Corinne PÉNEAU

Tous les Suédois connaissent ces vers qui évoquent le roi Karl Knutsson, élu roi de Suède en 1448, puis déposé deux fois, avant de devenir roi une troisième fois en 1465 : « *Lorsque j'étais seigneur de Fogelvik, / J'étais à la fois puissant et riche. / Mais je devins roi du pays des Svear et des Götar / Et je fus alors un homme misérable et infortuné.* » Le cas singulier de ce roi nordique servira de point de départ à une réflexion sur le statut et sur les rôles des rois du Moyen Âge. À travers les différentes manières de définir le roi (roi sacré, roi administrateur ou encore roi féodal), ce cours sera une occasion de comparer les royautés européennes, de s'interroger sur les notions de règne et de gouvernement et d'étudier les représentations ainsi que les critiques adressées aux rois.

#### Bibliographie

BURESI Pascal *et alii*, *Royautés*, Paris, CNRS éditions, 2025.

DI CARPEGNA FALCONIERI Tommaso, *L'homme qui se prenait pour le roi de France*, Paris, Tallandier, 2018.

LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, Folio, 2013.

## UNE HISTOIRE DE LA RACE

Enseignant : Claire FABRE

Qu'est-ce que la race, les races, le racisme, la racialisation ? Depuis quand ces termes existent-ils ? Désignent-ils la même chose selon que l'on parle de l'Espagne du XV<sup>e</sup> siècle, des empires coloniaux du XIX<sup>e</sup> siècle ou de la France du XXI<sup>e</sup> siècle ? Cela a-t-il un sens de parler de race pour étudier la Grèce antique ou le Japon ? L'antisémitisme est-il un racisme comme un autre ? Ce cours propose une introduction aux différents courants historiographiques ayant pris la race pour objet, depuis l'histoire des sciences naturelles et de l'anthropologie physique jusqu'à l'histoire politique de la race et à la *Critical Race Theory*.

#### Bibliographie

« La fabrique des races », *L'Histoire*, n° 493, mars 2022.

Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, 2020.

Jean-Frédéric Schaub et Silvia Sebastiani, *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Albin Michel, 2021.

## GUERRE ET PAIX EN EUROPE À L'ÉPOQUE MODERNE

Enseignant : Maxim BOYKO

Ce cours examine les transformations des pratiques guerrières et des processus de paix en Europe du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il analyse l'évolution des conflits armés, des stratégies militaires et de la diplomatie dans le contexte de la formation des États modernes. Une attention particulière est portée aux traités de paix, aux négociations diplomatiques et aux tentatives de régulation des conflits. Le cours étudie également l'impact des guerres sur les sociétés européennes et les mutations de la culture politique liées aux enjeux de guerre et de paix.

### Bibliographie :

DRÉVILLON, Hervé, *L'Impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005.

BÉLY, Lucien, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 2007.

CORNETTE, Joël, *Le Roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 2010.

## UNE HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE DE LA GRÈCE ANTIQUE EN DIX OBJETS

Enseignante : Virginie MATHÉ

Comment des objets permettent-ils de comprendre les sociétés grecques de l'Antiquité ? C'est à cette question que répondra ce cours. Au gré de l'analyse de 10 objets, exceptionnels ou banals, considérés comme des œuvres d'art ou employés au quotidien, le cours donnera des repères chronologiques et géographiques et expliquera les notions fondamentales de l'histoire sociale et culturelle de la Grèce entre le VIII<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Il permettra de s'initier à cette période de l'histoire par le biais de l'histoire matérielle et de l'archéologie.

### Bibliographie :

Neil MacGregor, *Une histoire du monde en 100 objets*, Paris, 2018

Jean-Manuel Roubineau, *Les cités grecques. vie-iiie siècle avant J.-C. Essai d'histoire sociale*, Paris, 2015



## UE05 – BLOC 2 – LANGUES ROMANES

### LES MOUVEMENTS SOCIAUX AUTOCHTONES EN AMÉRIQUE LATINE : LE CAS DE LA COLOMBIE

Enseignant(s) : Laura Lema

Le cours portera sur la genèse des revendications autochtones en Colombie. Nous partirons de la lutte de Manuel Quintin Lame au début du XX<sup>e</sup> pour étudier ensuite l'institutionnalisation des mouvements autochtones dans les années 1970-1980. Nous traiterons enfin des enjeux de la mise en place des politiques multiculturelles dans les années 2000 à la suite des évolutions constitutionnelles des années 1990.

## UE05 – BLOC 2 – LETTRES

### CULTURES FÉMINISTES, DE MARY WOOLSTONECRAFT À CÉLINE SCIAMMA

Enseignant(s) : Stéphanie GENAND

Qu'appelle-t-on « les féminismes » aujourd'hui ? Pourquoi ce pluriel ? Quelles sont les grandes étapes de son apparition ? Le combat pour l'émancipation et le droit des femmes a de fait une histoire et des jalons spécifiques au fur et à mesure que s'affirment la liberté des minorités et l'autonomie des consciences. L'objectif de ce cours sera d'étudier les principales étapes de cette émancipation féminine, du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours, et d'analyser la diversité de ses supports : la littérature engagée des autrices de l'Ancien Régime (Marie Wollstonecraft, Germaine de Staël), puis la réception polémique des essais féministes (*Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir), avant d'aborder les militantismes pluriels du présent, en littérature ou au cinéma dans les films de Céline Sciamma notamment (*Tomboy*, *Portrait de la jeune fille en feu*).

Corpus d'étude :

Un fascicule d'extraits ou films en ligne sera distribué aux étudiant.e.s. à la rentrée.

### ANALYSER L'HUMOUR AVEC LES SCIENCES DU LANGAGE

Enseignant(s) : Cyrielle MONTRICHARD

C'est du côté des sciences du langage que nous proposons d'investir la notion d'humour dans ce cours. En effet, l'humour naît souvent d'une activité de langage. À travers l'étude d'exemples provenant de différentes sources (films, séries, télévision, radio, presse écrite, Internet, etc.) nous nous interrogerons sur les moyens mis en œuvre pour faire rire en tenant compte de la situation de communication (spectacle, post sur Tweeter, Instagram ou Facebook, chronique radio, etc.). Nous nous demanderons également quelles sont les compétences nécessaires pour comprendre l'humour. Nous verrons ainsi que faire de l'humour c'est entrer en communication avec un interlocuteur à qui l'on confie la responsabilité de comprendre la blague, le jeu de mot, l'ironie, etc.

Bibliographie d'initiation :

Chabrol, C. (dir). (2006). *Humour et Médias. Définitions, genre et cultures.*

In *Questions de communication*, (10). URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7685>.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris : Armand Colin.

Letourneux M. & Vaillant, A. (2021). *L'empire du rire XIXe-XXIe.* Paris : CNRS Editions.

Paillet, A.-M. & Leca Mercier, F. (dir.) (2018). *Le sens de l'humour : Style, genres, contextes.* Academia.

## UE05 – BLOC 2 – PHILOSOPHIE

### QUE PEUT UN CORPS ? PHILOSOPHIES DE LA CORPORÉITÉ

Enseignant(s) : Arianna SFORZINI

Nous *sommes* notre corps plutôt que nous l'avons. Pourtant la pensée occidentale depuis Platon l'a longtemps méprisé en le considérant comme la « prison de l'âme ». Nietzsche s'attachera au contraire à promouvoir sa puissance créatrice, à voir en lui une dynamite qui fait exploser la métaphysique et la morale. Aujourd'hui le corps est exalté par nos sociétés de performance, de santé et de spectacle : objectivé, érotisé, « augmenté » dans les utopies transhumanistes. Il est devenu à la fois un argument publicitaire, le centre de tous les questionnements bioéthiques avec le déploiement d'une médecine high-tech et une instance de revendication et de lutte politiques. « On ne sait pas ce que peut un corps » écrivait Spinoza, déplaçant la question philosophique traditionnelle de l'essence vers celle de la puissance.

L'objectif de ce cours est de parcourir ces axes de questionnement, des dualismes classiques (corps / âme) jusqu'aux performances artistiques. À travers l'étude d'une série de textes essentiels de la tradition philosophique, esthétique et politique, on posera ce problème dont Michel Foucault nous enseigne l'intensité incontrôlable : de quel corps la société actuelle a-t-elle besoin ?

#### BIBLIOGRAPHIE / FILMOGRAPHIE

Abramovi M., *The artist is present* (2012).

De Beauvoir S., *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, (1949) 1976, tome I.

Descartes R., *Méditations métaphysiques*, Paris, Garnier- Flammarion, 2009.

Fanon F., *Peau noire, masque blanc*, Paris, Seuil, 1952.

Foucault M., *Le corps utopique, les hétérotopies*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2009.

Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Platon, *Phédon*, in *Œuvres complètes*, sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

Jacquet C., *Le corps*, Paris, PUF, 2001.

Nancy J.-L., *L'Intrus*, Paris, Galilée, 2000.

Phillips A., « It's My Body and I'll Do What I Like with It: Bodies as Objects and Property », *Political Theory* 39(6), p. 724-748.

Pasolini P.P., *Salò*, 1975.

# BLOC 3

OUTILS  
LINGUISTIQUES  
ET MÉTHODOLOGIQUES

## UE06 – GÉOGRAPHIE

### 1.0.09 – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Volume horaire semestriel :** 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphithéâtre - présence obligatoire :

présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2<sup>e</sup> semestre.

Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

#### Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

#### Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie :** travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie), 1.0.10 Expression française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.22 - LV1

1H30



Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectif l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

### Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

## 1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

### LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

#### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

#### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

#### GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## UE06 – HISTOIRE

### 1.0.09 – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

1H30



#### Programme :

**Volume horaire semestriel** : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphï - présence obligatoire : présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

#### Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

#### Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie** : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances  
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire), 1.0.09 Projet professionnel personnel

1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire), 1.0.10 Expression française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.22 - LV1

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectif l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

### Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

## 1.0.24 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

1H30



### LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

#### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

#### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

#### GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## UE06 – LETTRES

### 1.0.08 – LANGUE VIVANTE



Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

#### Bon à savoir

- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### 1.0.09 – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

#### Programme :

**Volume horaire semestriel** : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphitheâtre - présence obligatoire : présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

#### Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

### Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie** : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : Ricardo BIBIANO

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.0.10 Expression française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%



## 1.2.11 - LANGUE ANCIENNE

**Enseignant(s)** : Geneviève de MONTALEMBERT, Caroline BENOIT, Anne RAFFARIN, Thibault MIGUET

Les étudiants qui ont étudié le latin au premier semestre poursuivent l'étude de cette langue au second semestre et ont le choix entre deux cours de latin :

Langue et civilisation latines 1. Enseignant : Caroline Benoit

Ce cours est destiné aux étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre l'apprentissage de la langue latine. Il mêlera étude des racines latines et grecques de mots français et étude de la civilisation gréco-romaine.

Langue et civilisation latines 1. Option langue sur créneau Lansad. Enseignant : Geneviève de Montalembert, Anne Raffarin

Ce cours est destiné aux étudiants qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la langue latine. Des séances seront également consacrées à l'étude de la civilisation romaine.

Les étudiants qui ont étudié le grec ancien au premier semestre poursuivent l'étude de cette langue au second semestre :

Langue et civilisation grecques niveau 1. Enseignant : Thibault Miguet

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités d'évaluation (grec) : Au moins une note sur 20 pendant le semestre et une note sur 20 en semaine 13 (DST d'1h30).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.2.11 Langue ancienne		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve écrite : 100%

# UE06 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITE ET RELATIONS INTERNATIONALES

## 1.0.09 – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

1H30



### Programme :

**Volume horaire semestriel** : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphitheâtre - présence obligatoire : présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

### Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

### Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie** : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances

UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.0.09 Projet professionnel personnel

1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.23 – LV2 OU LANGUE ANCIENNE



### LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

#### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

### GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## 1.5.11 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



Enseignant : Pierre FERRY

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.5.11 Expression française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.5.13 - LV1 ALLEMAND POUR SPÉCIALISTE

1H30



Enseignant(s) : Isabella JAKUBIAK

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.5.13 LV1 Allemand pour spécialiste		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100% (semaine 13)
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## UE06 – LLCER ANGLAIS

### 1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

1H30



Programme :

**Volume horaire semestriel** : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphitheâtre - présence obligatoire : présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

**Descriptif du cours :**

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

**Objectifs de l'enseignement :**

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie :** travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE**



Enseignant(s) : Anne-Julie DEBARE, Tugdual DE MOREL

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises.

Ce semestre vise à aider les étudiants à acquérir une plus grande aisance en français. Ils s'entraîneront à s'exprimer de manière nuancée, fluide et structurée et dans un niveau de langue adapté aux attentes de leurs études supérieures en LLSH.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.0.10 Expression française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.24 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

1H30



### LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

#### Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

#### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

#### GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).



## 1.7.12 - LV1 ANGLAIS POUR SPÉCIALISTE

Ceci est un cours de langue anglaise réservé aux étudiants qui préparent une licence d'anglais.

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignants mais les attentes, prérequis et les objectifs de cours sont les mêmes pour tous les groupes.

Cet enseignement vise à développer les compétences langagières des étudiants de licence d'anglais à travers, entre autres, une étude de faits culturels britanniques et américains. Les supports peuvent être variés et incluent souvent des médias divers : podcasts, vidéo, textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques etc.

Les étudiants s'entraîneront, en demi-groupe, à l'approfondissement des 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.7.12 LV1 Anglais pour spécialiste		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## UE06 – LLCER ESPAGNOL

### 1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Programme :**

**Volume horaire semestriel :** 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphi - présence obligatoire : présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

**Descriptif du cours :**

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

**Objectifs de l'enseignement :**

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie :** travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE**

**Enseignant(s) :** Caroline ZEKRI

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.0.10 Expression Française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

## 1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

### LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

#### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

#### Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

#### LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

#### GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

#### Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

#### Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

## 1.6.11 – LV1 COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

1H30



Enseignant(s) : Pedro Trujillo

Deux axes :

- Entraînement à la compréhension et production en autonomie de textes en espagnol d'une nature diverse. L'étudiant devra préparer ses productions personnelles à partir des modèles étudiés en cours.

Compétences évaluées : la maîtrise des formats, richesse du lexique et la correction syntactique et orthographique.

- Entraînement à la compréhension de documents audio (visuels) et à l'expression orale dans différentes situations de communication. Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique.

Objectif : acquérir de l'aisance à l'oral.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.6.11 LV1 Compréhension et Expression Orale et Ecrite		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## UE06 – PHILOSOPHIE

### 1.0.09 – PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

**Programme :**

**Volume horaire semestriel :** 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h.

CM inaugural en amphi - présence obligatoire : présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

**Descriptif du cours :**

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

**Objectifs de l'enseignement :**

Permettre aux étudiants de

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

**Méthodologie :** travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE**



Enseignant(s) : Nathalie HENON

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie), 1.0.10 Expression française		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve écrite : 100%

**1.0.25 - LV1**



Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

**Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

**1.0.26 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE****LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD****Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

**Bon à savoir**

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

**LATIN**

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

**Contenu :**

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

**Bibliographie**

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

**GREC ANCIEN**

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

**Contenu :**

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

**Bibliographie**

**Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé :** Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).



# PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

## MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

### QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

### Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

*non débutant*

LATIN

ITALIEN

*niveau B1 minimum*

RUSSE

*réservé aux LEA*

### BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, **l'inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, **l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

# DOUBLES LICENCES

## LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

*Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand*



## LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade aux semestres impairs,  
Virginie Mathé aux semestres pairs - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquies ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

### PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

### Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

[Voir le livret des doubles licences en ligne.](#)

# PARCOURS COMMUNICATION

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

**La première année** a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

**La deuxième année** du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

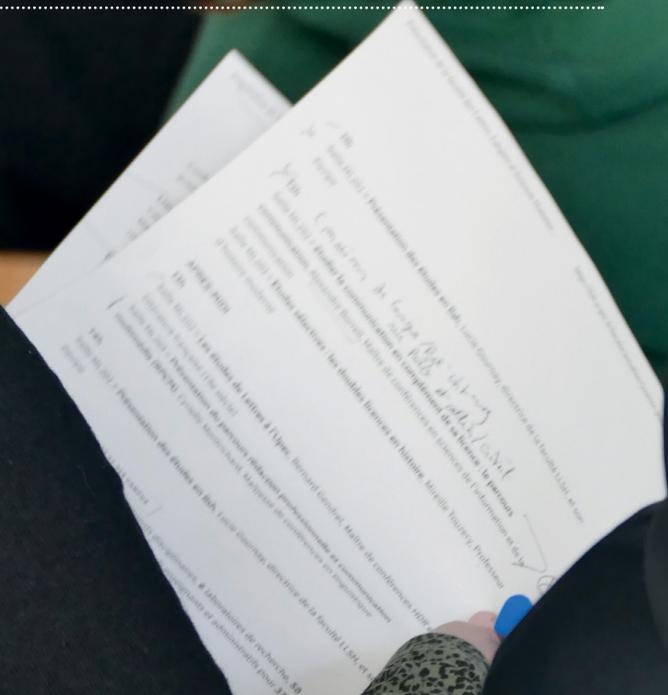


EN SAVOIR +



# ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ

---



# TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL**



**RÈGLEMENT DES EXAMENS**



**RÈGLEMENT DES JURYS**

**BORNES UNIVERSITAIRES**



**CONTRÔLES DES CONNAISSANCES  
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS**

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES  
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



**PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE**



# RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

## I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

**II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI)**, la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

**III - Dans le cadre de l'examen terminal**, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

# RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

**Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal** ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



# COMPENSATION DES RÉSULTATS

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

**ATTENTION :** en cas de redoublement, les notes en dessous de 10/20 qui n'ont pas pu être compensées dans l'UE, de même que les notes en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher", ne sont pas conservées l'année de redoublement et doivent faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

# CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

## L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
  - soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »
- ou en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher"

# RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

## RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

### I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

### II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

### III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

## RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

# AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

**Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





# PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC

---



### **LES BIBLIOTHÈQUES**

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : [www.upec.fr](http://www.upec.fr) > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

### **LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES**

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > bibliothèques



### **LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)**

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

### **CONTACT**

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,  
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier  
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

[scuio-baip@u-pec.fr](mailto:scuio-baip@u-pec.fr), 01 41 78 47 96

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Étudiant > Orientation



## LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

### CULTURE

> 01 45 17 70 65, [culture@u-pec.fr](mailto:culture@u-pec.fr)

### LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, [logement@u-pec.fr](mailto:logement@u-pec.fr)

### VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)

### BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, [social@u-pec.fr](mailto:social@u-pec.fr)

### EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, [jobcampus@u-pec.fr](mailto:jobcampus@u-pec.fr)

### PERMANENCE JURIDIQUE

> [permanencejuridique@u-pec.fr](mailto:permanencejuridique@u-pec.fr)

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) >vie-de-campus



## DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, [international@u-pec.fr](mailto:international@u-pec.fr)

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, [relint@u-pec.fr](mailto:relint@u-pec.fr)

- Guide d'accueil des étudiants internationaux :

<https://www.u-pec.fr/fr/international/>



## MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

### CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé  
[ssu@u-pec.fr](mailto:ssu@u-pec.fr), 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, [handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> [stop-violences@u-pec.fr](mailto:stop-violences@u-pec.fr)



## LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

### SITE CAMPUS CENTRE

**Bâtiment T** - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

**Bâtiment P4** - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

### CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

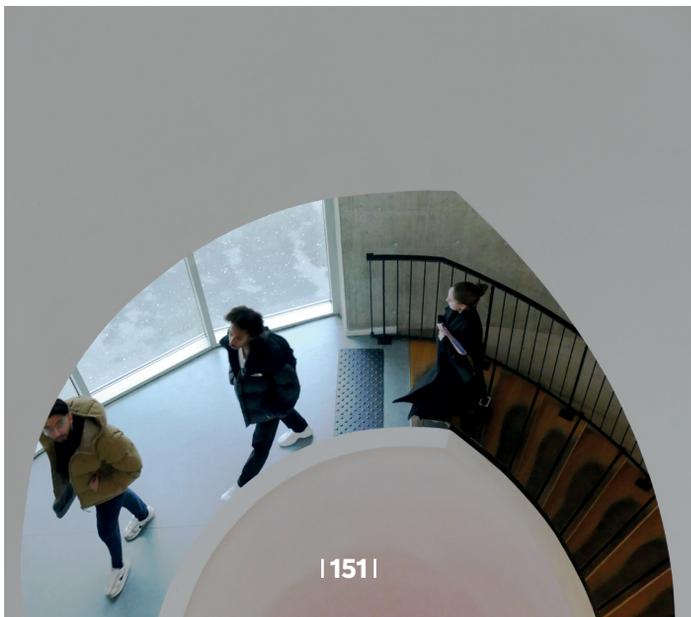
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

### SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





# VOCABULAIRE EN USAGE

---

## AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

## CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

## CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

## CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

## CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

## CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

## DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

## DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

## ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

## ECUE

Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

## FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

## FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

## FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

## FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

## INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

## LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

## MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

## MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

## OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

## OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

## PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

## TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

## THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

## UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECTS.

## UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

## VAE

Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : [fc-vae@u-pec.fr](mailto:fc-vae@u-pec.fr)

## VAP

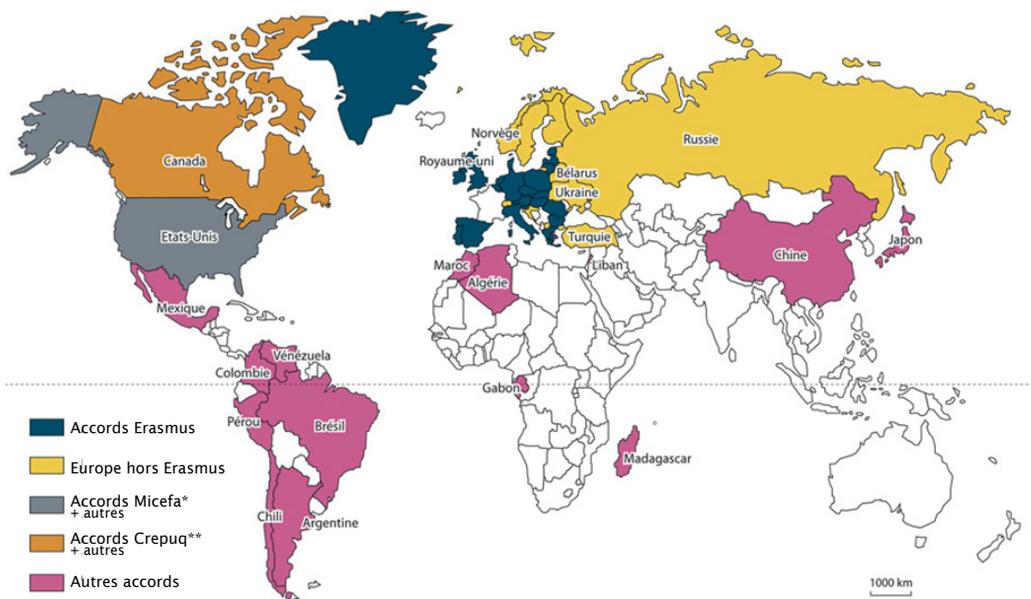
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : [fc-vae@u-pec.f](mailto:fc-vae@u-pec.f)



# MOBILITÉ INTERNATIONALE

# LICENCE



\*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains  
\*\*conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



# 1 LICENCE

## DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

# 1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

Identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

### JE ME CONNECTE

identifiant & mot de passe étudiant

# 2

LISTE DES RESSOURCES

Nom

- Groupes
  - 900 - DIFPRO
  - 900 - Groupes Services centraux et d
  - 900 - MIEE
  - 900 - OSU-EFLUVE
  - 900 - PATRIMOINE
  - 901 - UFR DROIT
  - 902 - UFR LETTRES CC
- Enseignements 1er Semestre

### JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER

en cliquant sur les flèches  
groupe > UFR lettres CC  
> Enseignements 1er semestre

# 3

CALENDRIER

Semaines

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

### JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE

En sélectionnant votre jour  
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



# LICENCE

## OÙ SE TROUVE MA SALLE ?

### CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i  
i3 = couloir i3 (jaune)      2 = 2ème étage  
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P  
P2 = couloir P2      019 = numéro de salle

### MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI      2 = 2ème étage  
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG      3 = 3ème étage  
303 = numéro de salle

Plan



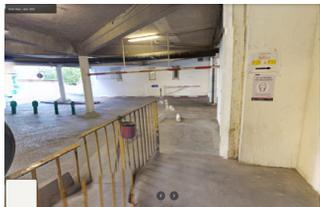
# LES SALLES CACHÉES

# L I C E N C E

## Salle i1-P28 Salle i1-P34

Bâtiment i  
Niveau parking

Accès des salles  
par les escaliers du bâtiment i  
et par le parking couvert de l'Upec  
*Fléchage des salles niveau parking*



## Salle BM-006 Salle BM-102

à côté du bâtiment P  
Niveau parking

Accès des salles  
par les escaliers face bâtiment P  
après la BU



## Salle pf901 à pf904

Face au bâtiment P  
Niveau parking

Accès des salles  
par les escaliers du bâtiment i  
et par le parking couvert de l'Upec





# Retrouvez la faculté LLSH sur Instagram



Ensemble,  
partageons la vie à la fac  
et préparons l'avenir



@LLSHupec



## **SECRETARIAT DE LICENCE 1**

Campus centre, Bâtiment i  
1ère étage, aile i2, bureau 112

01 45 17 66 85

01 45 17 11 87

[sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

*Scannez  
pour envoyer un mail*





**llsh.  
u-pec  
.fr**